

Montpellier

Notre ville



N° 176 JUILLET/AOUT 1994

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



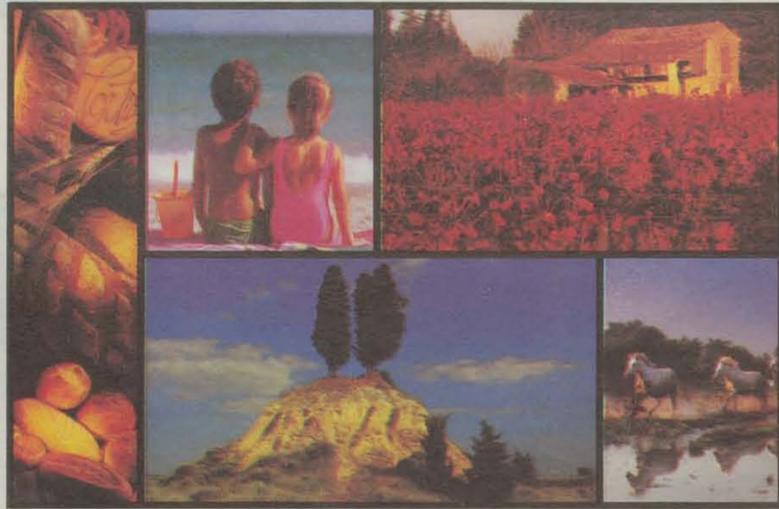
© Photo Alain Royer

ETE 1994 *Piscines pour tous !*

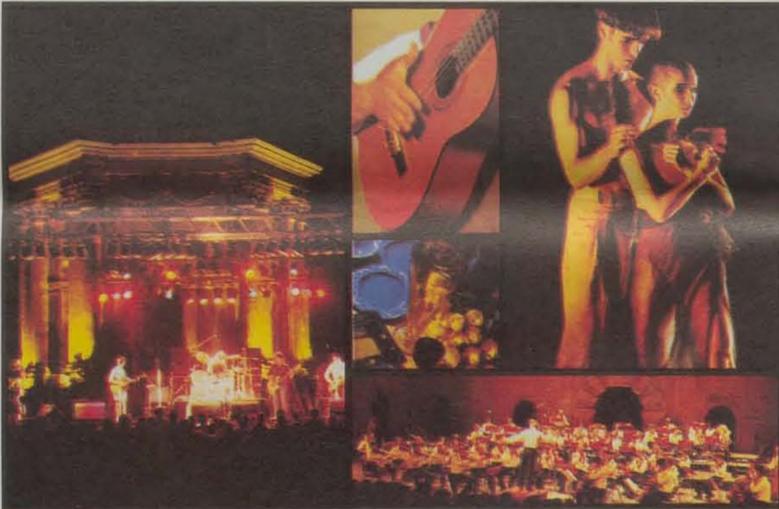
Montpellier
Tout sourire



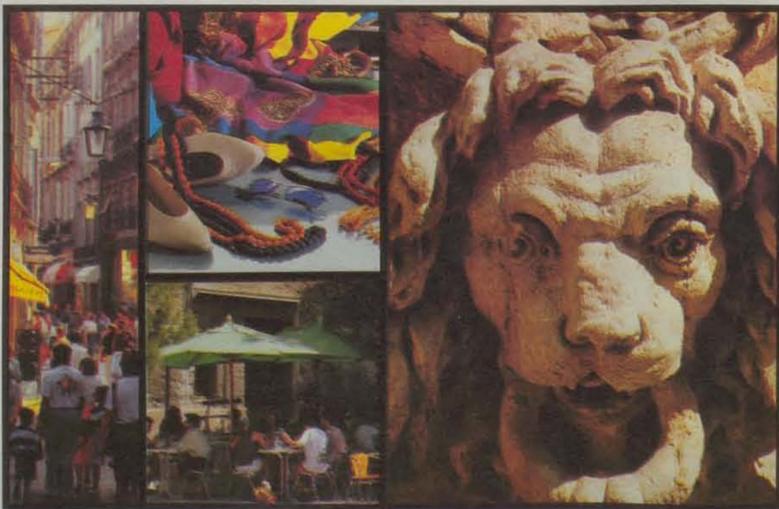
Nature Méditerranéenne



Culture Méditerranéenne



Civilisation Méditerranéenne



Aujourd'hui quarante millions de touristes traversent le Languedoc-Roussillon et sept millions décident d'y séjourner. Demain l'autoroute A75 conduira à Montpellier les touristes du Nord avec un atout important car elle sera gratuite depuis Clermont-Ferrand. Faire de Montpellier le port d'attache du tourisme dans la région: tel est notre enjeu! C'est notre action conjointe qui en assurera la réussite. A nous pouvoirs publics de faire en sorte que les touristes viennent plus nombreux. A vous Montpelliérains, habitants, professionnels, commerçants, artisans, d'assurer leur accueil et la qualité de leur séjour. Notre travail s'inscrit dans la durée. Il s'agit bien de contribuer à un véritable développement local et d'imposer Montpellier comme destination touristique à part entière. Merci à tous de contribuer par votre sourire et la chaleur de votre accueil au succès de cette opération. Et bienvenue aux touristes!

Le Comité de pilotage du Tourisme vient de lancer une campagne de communication intitulée «Montpellier tout sourire». Ce Comité de pilotage, créé il y a 8 mois réunit autour du District et du Président du pôle Héliopolis Michel Guibal, la Chambre de Commerce et d'industrie, la Chambre des métiers, l'Office du Tourisme, et les représentants des professions du tourisme.

DEPUIS CINQ ANS, ET POUR LES CINQ ANS QUI VIENNENT,
DEUX PRIORITES : LA SOLIDARITE ET LA JEUNESSE

UNE SEULE PRIORITE, LA JEUNESSE

Ces dernières années, la Ville de Montpellier a accompli un effort énorme en matière d'investissement et de fonctionnement : maisons pour tous, équipements de quartiers, équipements sportifs, équipements culturels, équipements sociaux. Cet effort, sans être terminé, est largement réalisé et se poursuivra naturellement dans les années à venir sans être prioritaire.

Depuis plusieurs années, la Ville a appris à conjuguer le dynamisme de Montpellier la Surdouée, Montpellier-Technopole, et la solidarité d'une ville chaleureuse, conviviale et humaine. Cette solidarité s'est largement tournée vers les familles en difficulté, les personnes âgées, les chômeurs, les personnes handicapées, pour qu'elles vivent totalement leur dignité de citoyens. C'est cet effort là de solidarité mis en place dès 1993 avec les 82 mesures du plan triennal de solidarité, qui restera dans les priorités de demain.

Mais avec la crise qui dure depuis plusieurs années, un nouveau point noir ne cesse de s'accroître, c'est celui de la jeunesse. Il s'agit de tous ces jeunes qui vont de petits boulots, en stages-parking, de formation sérieuse en formation-bidon, à la recherche de la dignité d'un emploi stable. En ce domaine, les moyens d'une ville au sens classique sont doublement dérisoires.

En effet, autant une ville peut fournir à la jeunesse des loisirs, des stades, des écoles, des théâtres, autant elle ne peut pas magiquement fournir un emploi. La Ville de Montpellier compte 3.000 employés municipaux. Même en doublant ce chiffre, si l'on se prenait à rêver, ce qui ne manquerait pas de mettre la Ville à genoux sur le plan financier, on ne résoudrait pas le problème.

De plus, en période d'économie de marché, nul n'ignore que ce sont les chefs d'entreprises qui sont créateurs d'emplois et non les collectivités locales. Qui plus est, la collectivité la plus efficace pour aider les chefs d'entreprises reste l'Etat et non les villes, les départements, ou les régions.

L'autre collectivité qui a quelque pouvoir en matière d'emplois, est la Région qui partage avec l'Etat le secteur de la formation. Pour autant que soient démunies les villes, faut-il baisser les bras ?

Un Forum sur l'Emploi s'est tenu à la Salle des Rencontres et a dégagé quelques pistes. Les propositions seront publiées en Septembre dans un Livre Blanc : aide à des associations d'insertion, aide à la Maison des chômeurs du Plan Cabanne, action conjuguée avec les Chambres de Commerce, de Métiers, et les secteurs de formation... Mais il faut aller plus loin.

Notre société ne peut ignorer cette masse de jeunes, de 18 à 25 ans, qui souvent ne s'en sortent qu'avec l'aide de leurs parents, et qui sont autant à la recherche d'un emploi, que de la dignité affective.

Il va donc falloir tracer de nouvelles pistes car cette question de la jeunesse est la seule importante en cette fin de siècle. Le Centre Communal d'Action Sociale qui longtemps s'en tenait aux actions de solidarité vis à vis des plus démunis, des personnes âgées ou des



Georges Frêche avec les jeunes conseillers municipaux au cours de la séance du 30 juin. A sa droite Christine Lazerges adjointe au maire déléguée à la jeunesse.

handicapés, sans négliger ces secteurs, a reçu pour mission, sous l'autorité d'André Vézinhel, sénateur, Président du CCAS, de se restructurer en direction de la jeunesse, particulièrement des 16-25 ans, en recherche d'emploi.

Une commission spéciale présidée par M. Raymond Dugrand, Premier Adjoint, et de Mme Delmas, qui en assurera le secrétariat général, vient d'être mise en place pour réfléchir, en liaison avec les associations, à une politique pour la jeunesse.

Montpellier, qui ces dernières années a su souvent dans quantité de secteurs montrer la voie, va devoir encore ouvrir de nouvelles pistes, sans ignorer que la solution définitive résulte de l'Etat et non des villes.

Notre société ne peut en effet continuer ainsi. Elle doit se structurer globalement, placée face à la diminution dramatique d'emplois qu'entraîne l'accroissement vertigineux de la productivité due au couple informatique / robotique. On ne peut imaginer que toute une jeunesse, toute une génération, continue à vivre sans espérance, à la recherche d'un emploi, assistée, en attendant que les partis politiques, les gouvernements, prennent les mesures à la dimension de cet enjeu. La Ville de Montpellier va s'atteler d'ici la fin du siècle à la seule priorité qui vaille, LA JEUNESSE.

Georges FRECHE,
Professeur à la faculté de Droit et des Sciences Economiques
Maire de Montpellier

P rès de 5.000 personnes se sont rendues aux 10 réunions de quartier qui se sont tenues du 2 au 16 juin dernier. Ces rencontres organisées régulièrement entre l'équipe municipale et les montpelliérains sont riches d'enseignement. Elles permettent aux habitants d'aborder en direct les problèmes concrets qui se posent dans leur quartier, et de faire des suggestions pour améliorer les services proposés par la Ville. Elles permettent également au Maire et aux élus d'expliquer les choix et les priorités de leur action, et de préciser à l'occasion le champ de leur compétence. En permettant un dialogue ouvert et constructif, elles constituent un des points forts de la démocratie locale. Les questions posées au cours de ces soirées confirment la tendance enregistrée l'année dernière : la Ville dispose aujourd'hui d'un réseau d'équipements de quartier tout à fait satisfaisant. Les montpelliérains, à de rares exceptions près, n'en réclament plus d'autres, mais ils n'en connaissent pas toujours bien le mode d'emploi. Un effort d'information sera fait dans ce sens. Quelques grandes préoccupations se dégagent de ces rencontres : le bruit, la sécurité, la circulation, l'emploi. Cependant, la plupart des problèmes soulevés par les habitants des quartiers concernent leur vie quotidienne dans ce qu'elle a de plus pratique. Il est impossible de dresser ici la liste exhaustive de toutes les questions qui ont été posées au cours des réunions, soit oralement, soit par écrit. Chacun a reçu, sur le champ lorsque c'était possible, ou recevra, une réponse précise. Quelques questions-réponses, saisies au fil des réunions, peuvent donner une idée de la richesse de cet échange. Un échange dominé, de part et d'autre, par un véritable esprit constructif, de conciliation, où l'on a pris en compte au maximum les intérêts des particuliers dans la mesure où ils ne se heurtent pas à l'intérêt général.

DIALOGUE DANS



CADEAU
Profitant de la réunion de quartier, l'équipe de hockeyeurs minimes transmet au Maire son dernier trophée.

MERCI
Mme Samitier, présidente du Comité de quartier des Beaux-Arts se félicite des améliorations dues aux efforts conjugués de la Ville et de son association :
- venue du Bus Infos-Jeunes dans le quartier ;
- ouverture d'un local pour les adolescents, 9 rue de la Poésie avec un animateur à mi-temps ;
- la mise à disposition d'un nouveau local pour l'association de quartier 12, Esplanade de la Musique.

BAGATELLE
Y-a-t'il un projet pour la maison de maître située dans le parc de Bagatelle ?

Cette demeure est destinée à devenir la Maison pour Tous du quartier du Val de Croze, mais les travaux ne seront pas budgétés avant 1996. (en 1994, réalisation de la nouvelle Maison pour Tous Georges Brassens ; en 1995, construction de la Maison pour Tous Jean Monnet et la Maison de Quartier de la Croix d'Argent).

AGE D'OR
Où en est le projet de club de retraités du quartier de la Croix d'Argent ?

Les travaux sont commencés et seront terminés pour Noël. Les retraités pourront y réveiller !

COMMERCES
Un habitant de la Résidence Léonard de Vinci, dans le quartier neuf du Millénaire, réclame l'implantation d'un supermarché.

La Mairie peut mettre en place des équipements (école Blaise Pascal...), mais en aucun cas elle ne peut ouvrir des commerces. Ce n'est pas de son ressort.

ESPACE MULTI SPORT
L'association des jeunes du Val de Croze souhaite l'aménagement d'un espace multi sport.

La réponse est favorable sur le principe. Le coût de l'opération est évalué à 500.000F. Le financement interviendra en 95 ou 96.

PISCINE
Une habitante de la rue Centrayrargues regrette que les piscines ne soient pas ouvertes au public toute la journée le samedi et le dimanche.

Le problème est d'ordre syndical. Une réflexion globale va être engagée sur toutes les piscines pour en ouvrir une ou deux sur les six existantes le dimanche.

BASKET
Les jeunes de la Chamberte se plaignent de la disparition du panier de basket de l'école.

Le panier a été déplacé à la suite de plaintes des riverains. Les jeunes faisaient trop de bruit ! Un nouvel emplacement sera recherché par les jeunes et M. Encontre, Directeur de la Maison pour Tous.

PATINOIRE
La patinoire est vétuste et insuffisante pour accueillir les entraînements des clubs de hockey et de patinage artistique, et le public de loisirs.

La Ville récupérera la propriété de la patinoire en 1997. Des travaux seront alors engagés pour doubler la capacité de l'équipement en construisant une seconde patinoire. Une commission des sports de glace regroupant les associations concernées a été mise en place pour élaborer le projet.

PIES
Cet oiseau se multiplie et cause beaucoup de nuisances.

Les pies sont des animaux protégés. Il faut attendre que cette protection tombe pour pouvoir faire quelque chose.

PIGEONS
Une dame du 6ème canton se plaint de l'invasion de sa maison par les pigeons, et des dégâts qu'ils occasionnent.

Le service municipal d'hygiène (M. Deveau) interviendra pour mettre en place un dispositif empêchant les pigeons de se poser sur la maison.

TERMITES
Une maison aux Arceaux est envahie par les termites.

C'est un problème relevant du domaine privé. Mais sur demande, le service municipal d'hygiène peut fournir des listes d'entreprises spécialisées.

CHIENS
Le square du Mas Drevon, récemment aménagé est très fréquenté et apprécié des habitants. Malheureusement, il est souillé par les chiens.

Le service des Espaces Verts renforcera la signalisation interdisant l'entrée des chiens dans le square. D'autre part, une descente-surprise de la fourrière animale gérée par la SPA sera organisée par Paul Prunier pour surprendre les contrevenants.

CAFARDS
Des habitations situées Chemin de Moularès sont envahies par les cafards.

Il faut prendre contact avec le service d'hygiène qui fera une intervention.

CHATS
La multiplication de chats errants pose de multiples problèmes tant pour les animaux eux-mêmes que pour les riverains. Une dame du 4ème canton en a comptabilisé jusqu'à 36 dans son quartier.

Il faut demander à Paul Prunier d'intervenir auprès de la SPA qui viendra capturer les chats, les stériliser avant de les relâcher.

LES QUARTIERS



MERIC
Un habitant du 3ème canton souhaite l'aménagement d'un parcours sportif dans le domaine de Méric.

La réponse est non. Méric est un site classé et il ne faut pas gâcher le paysage avec un excès d'aménagements.

ARBRES
Les arbres de l'avenue de l'Europe végètent et sont en très mauvais état.

Il s'agit d'un problème technique : le sous sol est très mauvais et les racines s'asphyxient. La seule solution consiste à créer des fosses végétales et à changer les arbres. Ce programme sera échelonné dans les années à venir.

ELAGAGE
Dans la rue du Roc de Pezenas, les camions cassent les branches des arbres qui ne sont pas élagués.

Il s'agit des arbres situés sur les trottoirs. Le service des Espaces Verts viendra procéder à l'élagage. Quand il s'agit d'arbres dépassant des jardins privés, c'est au propriétaire d'assurer cet élagage.

CLASSES
Des parents d'élèves de la Croix d'Argent s'inquiètent : l'ouverture de l'école Villeneuve d'Angoulême n'entraînera-t-elle pas la fermeture de classe à l'école Voltaire ?

La Ville interviendra pour s'opposer à toutes les fermetures de classes. Ceci dit, la décision ne dépend pas d'elle, mais de l'Académie.

VOIE DEPARTEMENTALE
Un automobiliste signale l'état déplorable de la chaussée avenue du Père Soulas.

Il s'agit d'une voie départementale sur laquelle la Ville n'a pas à intervenir. Il faut saisir du problème le Conseiller Général du canton, à savoir Mme Santonja.

CONTENEURS
Des habitants de la Place Schubert déplorent que les conteneurs pour le verre et le papier qui étaient sur cette place aient été enlevés.

Ils ont été enlevés à la suite d'une pétition déposée par les riverains. Les gens veulent tous des conteneurs dans leur quartier mais pas chez eux. Les emplacements sont difficiles à trouver. Un nouvel emplacement sera recherché qui satisfasse tout le monde. (affaire suivie par M. Morales).

BRUIT
Que faire pour diminuer le bruit de la circulation sur l'avenue de la Recambale.

Il n'y a pas de solution miracle. La construction d'un talus planté d'arbres aura plus un effet esthétique et psychologique que réel contre le bruit. La meilleure solution est que les riverains équipent leur logement de double vitrage. D'autre part, à l'occasion de la réfection de la chaussée, les services techniques de la ville utiliseront un nouveau procédé : l'enrobé drainant, qui absorbe mieux les bruits et évite l'effet d'aquaplaning.

BRUIT DES TERRASSES DE CAFE
Dans l'Ecusson, plusieurs personnes se sont plaintes du bruit excessif de certaines terrasses de café.

La Mairie a mis en place un service équipé d'un sonomètre agréé. Celui-ci exerce des contrôles et si la norme est dépassée, elle appelle la police nationale pour verbaliser. En cas de récurrence, la Ville se réserve le droit de supprimer l'autorisation de terrasses trop bruyantes.

URGENT
Il manque des barreaux à la balustrade du Pont du Garigliano. C'est dangereux pour les piétons. Les barreaux ont été remplacés dans les 48 heures par les services techniques

FEU TRICOLE
Un feu tricolore a été installé avenue de Maurin. Le bruit engendré par ce feu perturbe le sommeil des riverains, un couple de personnes âgées.

Le feu peut sans risque être mis au clignotant la nuit, ce qui limitera les nuisances. M. Velay fera faire le nécessaire.

PARKING OU CARAVANING ?
Bien que cela leur soit interdit, le parking des Arceaux est utilisé par des caravanes qui y séjournent.

La ville a étudié le problème et demandé à la commission des sites l'autorisation de poser un portique en acier pour interdire l'accès aux caravanes. L'avis de cette commission est favorable. Le portique va donc être posé.

BUS
Un habitant du quartier du Millénaire souhaite que la ligne de bus n°11 assure une liaison avec le quartier de la Pompignane.

Tous les quartiers de Montpellier disposent d'une desserte de transport en commun vers le centre ville. Il est impossible pour des raisons financières d'assurer des dessertes inter-quartiers. Cela coûterait très cher à la collectivité et entraînerait une hausse excessive des impôts locaux. Rappelons que la SMTU, est un service public déficitaire, largement subventionné par la Ville donc par les contribuables.

COMMERCES
Un habitant de la Résidence Léonard de Vinci, dans le quartier neuf du Millénaire, réclame l'implantation d'un supermarché.

La Mairie peut mettre en place des équipements (école Blaise Pascal...), mais en aucun cas elle ne peut ouvrir des commerces. Ce n'est pas de son ressort.



BALAYAGE
La rue du Roc de Pezenas a été refaite mais elle n'est jamais balayée.

Une intervention sera faite auprès de la Société Nicollin pour que le poussette du quartier y passe régulièrement.

LAXISME
La directrice de l'école maternelle Docteur Roux signale que le parking municipal mitoyen de l'école n'est jamais nettoyé.

Si les employés de la Société Nicollin chargés du nettoyage n'assurent pas leur travail, la Ville mettra la société à l'amende.

PLAFOND LEGAL DE DENSITE (PLD)

Un propriétaire réclame la suppression du PLD.

C'est impossible. Le PLD représente une source de revenus importants qui permet d'équilibrer le budget de la ville. Par contre, on peut envisager d'étudier la baisse du coefficient.

LAC DES GARRIGUES

Un riverain signale l'insuffisance de l'éclairage, le mauvais état de la piste, autour du lac, et la trop petite taille des poubelles.

L'amélioration de l'éclairage sera mise à l'étude, chiffrée et éventuellement inscrite au budget 95. La réfection de la piste va être engagée au plus tôt. Les poubelles ont été choisies en accord avec les Ecologistes de l'Euzières qui sont contre les grosses poubelles !

INONDATAIONS
Il y a des problèmes d'écoulement d'eaux pluviales au carrefour de la rue de Centrayrargues et du chemin de Moularès.

Les travaux de recalibrage des évacuations sont programmés et seront faits d'ici 6 à 8 mois. C'est Louis Pouget, Maire-Adjoint qui suit l'affaire.

MOBILIER URBAIN
Un panneau type Decaux est régulièrement la cible des casseurs, devant le 320 rue d'Alco. Au moins une fois par semaine, le trottoir est recouvert de verre brisé.

Ce panneau sera déplacé par la Société Decaux qui en assure la gestion.

VITESSE
La vitesse excessive de la circulation rend l'avenue Guilhem de Poitiers très dangereuse.

On peut envisager de créer un rond-point pour casser la vitesse des voitures. Ce dossier sera examiné dans le cadre de la commission «Montpellier au Quotidien» présidée par Serge Fleurence, Maire-Adjoint, assisté de Jean-Claude Estebe, Conseiller Municipal délégué.

SERINGUES
Une mère de famille s'inquiète : dans le Parc de la Guirlande, on trouve souvent des seringues usagées.

Des mesures importantes sont prises dans le domaine de la drogue : mise en place d'un distributeur-échangeur de seringues et création à l'Hôpital d'un centre de traitement par méthadone. Ces mesures visent à protéger les drogués contre le risque de contamination du sida et à éviter qu'ils abandonnent les seringues dans les lieux publics.

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

UN NOUVEAU VISAGE POUR GAMBETTA-FIGUEROLLES

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat lancée dans le quartier Gambetta-Figuerolles pour trois ans va permettre aux propriétaires d'obtenir des aides financières exceptionnelles pour réhabiliter leur logement.

Après le quartier Sainte-Anne, c'est au tour du quartier Gambetta-Figuerolles de bénéficier d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.). Cette procédure mise en place en partenariat avec l'Etat et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), est lancée pour trois ans. Elle va permettre aux propriétaires bailleurs ou occupants qui le souhaitent de réaliser des travaux d'amélioration de leur patrimoine, et d'obtenir des aides.

Au total, 8.120.000F sont engagés dans cette opération : la Ville de Montpellier a réservé 2MF, l'Etat et l'ANAH 6.120.000F.

Une convention passée entre l'Etat, l'ANAH et la Ville définit le périmètre, les objectifs de l'opération, les actions mises en place par la Ville, les engagements des partenaires et les aides auxquelles peuvent prétendre les propriétaires.

La Ville a sollicité et obtenu auprès de l'ANAH une dérogation autorisant pour cette OPAH une majoration des taux de subvention accordés aux propriétaires qui peuvent atteindre jusqu'à 55 % du montant total des travaux de réhabilitation.

Ces conditions favorables permettent d'envisager la réhabilitation de 225 logements représentant un montant total de travaux de 20MF. Parallèlement, la Ville a déjà engagé la remise en valeur du quartier et notamment des espaces publics : aménagement paysager du boulevard Renouvier, de la place Chaptal, de la place Salengro pour un montant de 4.000.000F, et aménagement de la rue du Faubourg du Courreau pour un montant de 5.000.000F.

UNE OCCASION UNIQUE POUR LES PROPRIETAIRES A NE PAS LAISSER PASSER !

Elle engagera par ailleurs des actions spécifiques dans le cadre de l'OPAH : actions d'incitation à la mise en valeur architecturale du quartier pour la mise en place d'une campagne municipale de ravalement des façades ; action pour garantir la diversité de la population, le maintien du caractère social de l'occupation des logements, et pour favoriser le maintien sur place des occupants : fonds municipal d'aide aux propriétaires occupants et

impécunieux pour la réalisation des travaux prioritaires ; actions en direction des propriétaires bailleurs et occupants. La balle est dans le camp des propriétaires. Une importante campagne d'information a été lancée : réunion publique sur le quartier, lettre adressée au 2.200 propriétaires concernés, affichage dans les commerces et équipements publics, édition d'une plaquette d'information. La concertation se poursuit au jour le jour sur le terrain. Une équipe d'animation composée de deux architectes tient une permanence deux fois par semaine au 46, Cours Gambetta, afin de répondre en direct aux questions des habitants du quartier. Cette équipe est assistée du C.C.A.S. qui effectue un accompagnement social de l'opération durant les trois années. Les locataires dont les logements seront en travaux pourront ainsi disposer d'appartements provisoires à des loyers similaires. L'action programmée d'amélioration de l'habitat du quartier Gambetta-Figuerolles offre une opportunité unique aux propriétaires de valoriser leur patrimoine. Souhaitons qu'ils saisissent cette occasion et qu'ils participent ainsi au renouveau de ce quartier historique de Montpellier.

2 QUESTIONS A RAYMOND DUGRAND, ADJOINT AU MAIRE, DELEGUE A L'URBANISME ET AUX GRANDS TRAVAUX

Peut-on faire un bilan de l'OPAH Sainte-Anne ?

L'opération sur le quartier Sainte-Anne est à mi-parcours. Elle se terminera fin 95. Nous pouvons dire, qu'à ce jour, c'est une belle réussite. Pour l'instant, nous avons tenu toutes nos prévisions en nombre de logements réhabilités. Si nous poursuivons comme cela jusqu'au bout, la réussite sera de 100 % ce qui est très rare sur une OPAH.

Comment expliquez-vous ce succès ?

Toutes les conditions étaient réunies pour que cela marche. Tout d'abord, parce que le quartier Sainte-Anne constitue un milieu urbain particulier, original dans la ville. Il présente un caractère bien identifié, au cœur de l'Ecusson avec l'église, la place, la proximité du Peyrou. La deuxième condition qui explique le

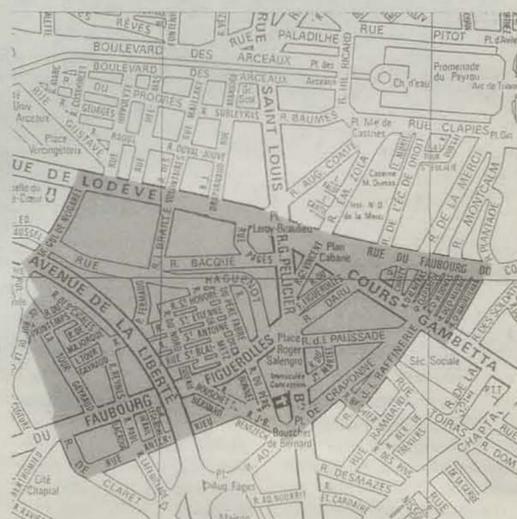
succès de l'OPAH, est tout le travail préliminaire effectué par la ville sur le quartier : la réhabilitation de l'église, l'aménagement des espaces publics, l'implantation d'activités culturelles, artisanales, commerciales. Pour qu'une OPAH marche, il faut amorcer la pompe. C'est comme en cuisine, on réunit tous les ingrédients et on essaie de faire prendre la mousse ! Enfin le 3ème facteur de réussite, c'est la mise en place sur le terrain d'une équipe de suivi et d'animation qui relance les propriétaires et les aide à monter leur dossier. A Sainte-Anne, cette équipe travaille remarquablement. J'ajouterais que l'association de quartier a également joué un rôle très important.

Retrouve-t-on les mêmes facteurs de réussite à Gambetta-Figuerolles ?

Tout à fait et c'est pour cela que nous avons choisi ce quartier.

On retrouve comme pour Sainte-Anne un milieu urbain particulier. Le quartier des Saints notamment présente un caractère très original : c'est un quartier rural composé de petites maisons à porte cochère, posées à angle droit avec des jardins. Il faut préserver à tout prix la spécificité de cet espace. Ensuite la Ville a effectué d'importants travaux préparatoires : Boulevard Renouvier, Gambetta, Place Chaptal, rue du Faubourg du Courreau... Ces investissements sur les espaces publics devraient permettre d'amorcer dans de bonnes conditions la réhabilitation.

Enfin, là aussi comme à Sainte-Anne, nous avons désigné une équipe de professionnels pour conduire l'opération sur le terrain, et d'après les premières constatations, il semble que cela démarre très fort. Je n'ai pour l'instant qu'un regret, l'absence d'une association de quartier.



Le périmètre de l'opération



Chantal d'Alby, architecte, se tient à la disposition du public, au local, 46 Cours Gambetta, tous les lundis et mercredis matin, ou sur rendez-vous au 67 58 26 24.



LES RESULTATS DE LA CONSULTATION



Votre point de vue sur Montpellier est unique.

Participez à la Consultation des Montpelliérains

La Municipalité de Montpellier a adressé à la fin du mois de mai 1994 un questionnaire aux foyers de Montpellier.

Les habitants ont adressé leur réponses à la Municipalité qui les a transmises à la SOFRES chargée de procéder à la lecture des questionnaires, à leur mise sur ordinateur et à leur dépouillement.

A la date du 24 juin, la SOFRES a reçu de la Municipalité 8 770 questionnaires.

Après vérification du remplissage des questionnaires et relecture, 8 683 réponses ont pu être saisies sur ordinateur.

Les résultats ont fait l'objet d'une pondération en fonction du sexe, de l'âge et du canton de résidence des interviewés pour assurer la représentativité de l'échantillon en fonction de ces trois critères.

Analyse des réponses des 8683 questionnaires retournés à la mairie courant juin

VIVRE A MONTPELLIER

- Question 1 : Si vous deviez définir Montpellier, quelle phrase employeriez-vous ? (choisissez une seule réponse)**
- Une ville jeune et universitaire.....34%
 - Une ville où il fait bon vivre.....31%
 - La capitale régionale.....18%
 - Une ville de culture et de loisirs.....11%
 - Une ville dynamique sur le plan économique.....2%
 - Sans réponse.....4%
- Question 2 : Etes-vous satisfait de vivre à Montpellier ?**
- Très satisfait.....41%
 - Assez satisfait.....48%
 - Pas très satisfait.....8%
 - Pas satisfait du tout.....2%
 - Sans réponse.....1%
- Question 3 : A l'occasion de démarches effectuées ces dernières années auprès des services de la Mairie, avez-vous été satisfait de l'accueil que vous avez reçu ?**
- Très satisfait.....25%
 - Assez satisfait.....50%
 - Pas très satisfait.....13%
 - Pas satisfait du tout.....4%
 - Sans réponse.....8%

Cette question entendait jauger l'avis des Montpelliérains quant à l'accueil du Personnel Municipal. C'est avec satisfaction que j'enregistre une proportion de 15 % de "très" ou "assez satisfait". Merci et bravo pour les employés municipaux.

Nous essaierons de faire mieux pour les 17 % restant.

(Georges Frèche)

- Question 4 : Y a-t-il, à votre avis, des choses à faire pour améliorer l'accueil dans les services de la Mairie ?**
- Les réponses à cette question seront publiées dans un prochain n° de MNV.
- Question 5 : Pour faire face à la croissance de la population de la ville depuis quinze ans et maintenir la qualité de vie dans les quartiers existants, de nouveaux quartiers ont été créés.**
- Il est préférable de ne plus créer de nouveaux quartiers, quitte à ce que la population nouvelle s'installe dans les quartiers déjà existants.....41%
 - Il est préférable de continuer à créer de nouveaux quartiers.....51%
 - Sans réponse.....8%

LES EQUIPEMENTS DE MONTPELLIER

- Question 6 : L'action de la ville en faveur des écoles maternelles et primaires vous paraît-elle très satisfaisante, assez satisfaisante, peu satisfaisante ou pas satisfaisante du tout ?**
- Très satisfaisante.....13%
 - Assez satisfaisante.....44%
 - Peu satisfaisante.....9%
 - Pas satisfaisante du tout.....2%
 - Sans réponse.....32%

Question 7 : Le nombre de places de crèches et les haltes garderies devrait-il augmenter car les besoins ne sont pas couverts ou ne doit pas augmenter, car il y a des problèmes plus urgents à résoudre ?

- Il devrait augmenter car les besoins ne sont pas couverts.....50%
- Il ne doit pas augmenter, car il y a des problèmes plus urgents

- à résoudre.....17%
 - Sans réponse.....33%
- Question 9 : Pour les enfants âgés de trois à six ans, les centres de loisirs vous paraissent-ils...**
- offrir actuellement assez de places.....23%
 - pas assez de places.....31%
 - sans réponse.....46%
- Question 10 : Et pour les enfants de 6 à 12 ans ?**
- Les centres de loisirs offrent actuellement assez de places 24%
 - Ils n'offrent pas assez de places.....28%
 - Sans réponse.....48%

Voilà un des rares secteurs où le besoin se fait encore sentir. Depuis une quinzaine d'années, un énorme effort a pourtant déjà été fait. De 1977 à 1994 pour les tout-petits il a été créé 6 crèches collectives, 2 crèches familiales, 9 haltes-garderies et 13 crèches parentales portant la capacité d'accueil communal à 2592 places. Parallèlement à cette action en direction de la petite enfance, la Municipalité s'intéresse au temps de loisirs des enfants d'âge maternel et primaire, à ce jour 51 centres aérés et de loisirs dont 39 conventionnés Ville - C.A.F. accueillent régulièrement sur 110 jours de l'année 2531 enfants. L'ouverture de la halte-garderie "la Coupole", le 1er mars 1994 a porté à 5123 places la Parc Communal de places de crèches, de jardins d'enfants, de haltes-garderies et de centres aérés de loisirs, soit un triplement en 15 ans. Le sondage nous montre, cependant, que ce secteur devra rester prioritaire. A cet égard, une halte-garderie va rentrer en construction à la Maison de Quartier de la Croix d'Argent. De nouveaux projets sont en cours dont une Maison de l'Enfance à Port Marianne.

Question 10: Connaissez-vous à Montpellier les lieux suivants ?

- L'écolothèque au Mas de Grille
 - Oui22%
 - Non68%
 - Sans réponse.....10%

- La maison de l'Environnement
 - Oui36%
 - Non55%
 - Sans réponse.....9%

- La ferme pour enfants de Lunaret
 - Oui68%
 - Non25%
 - Sans réponse.....7%



La ferme pour enfants

L'écolothèque du Mas de Grille, à Saint-Jean-de-Védas, gérée par le District de Montpellier et la Maison de l'Environnement, près du Verdanson et des Archives Départementales, gérée par les Associations sont encore insuffisamment connues. Un effort d'information sera fait.

Nous constatons avec satisfaction le satisfecit donné à la politique sociale de la Ville en matière de tarification sociale puisque 57 % considèrent les prix comme "bon marché" ou "normaux". Cependant pour écouter les 18 % qui les trouvent trop élevés, un effort de tarification sociale accrue sera faite au budget 1995 de la Ville.

Question 15 : Les subventions aux associations ont été portées en dix ans de 3,5 millions de francs à 12,5 millions de francs. Estimez-vous qu'il faut ...

- continuer à augmenter les subventions aux associations de quartier.....30%
- il faut les maintenir au même niveau.....47%
- il faut les diminuer.....12%
- sans réponse.....11%

59 % des réponses considèrent ces subventions comme correctes, voire même pour 12 % trop élevées. Cependant 30 % des gens demandent qu'un effort accru soit fait pour aider les associations. Nous leur répondrons favorablement en augmentant au budget 1995 un certain nombre de subventions particulièrement pour celles les plus faiblement aidées.

Question 16 : Il y a à Montpellier dix-sept marchés de plein air. Estimez-vous qu'il y en a...

- trop3%
- pas assez21%
- c'est suffisant.....71%
- sans réponse.....5%

LA VIE DANS LES QUARTIERS

Question 17 : En ce qui concerne les différents équipements qui existent dans votre quartier (piscine, plateau sportif, Maison pour Tous, etc...), en êtes-vous...

- très satisfait17% | 67
- assez satisfait50%
- pas très satisfait17% | 22
- pas satisfait du tout.....5%
- sans réponse.....11%

Question 18 : D'une manière générale, les Maisons pour Tous répondent-elles aux besoins des habitants des quartiers ?

- Très bien12% | 57
- Assez bien45%
- Pas très bien.....16% | 19
- Pas bien du tout.....3%
- Sans réponse24%

Question 19 : Parmi ces activités, quelles sont celles que devraient développer les Maisons pour Tous ? (choisissez trois réponses)

- Les activités pour les adolescents le soir43%
- Les stages de formation professionnelle.....40%
- Les cours de langues étrangères.....34%
- Les activités sportives.....30%
- Les sorties amicales.....24%
- Les activités manuelles22%
- Les cours de musique15%
- La possibilité de pratiquer des jeux de société (bridge, scrabble, ...)12%
- Les cours de danse7%
- Sans réponse12%

Question 20 : Dans les quartiers, des fêtes ou animations sont organisées pendant l'année (feu de la Saint-Jean, 14 juillet, fête de quartier, arbre de Noël, etc.). Souhaitez-vous que les fêtes dans les quartiers...

- soient plus nombreuses, car c'est une animation agréable66%
- ne soient pas plus nombreuses, car elles sont une gêne pour les habitants des quartiers concernés.....23%
- Sans réponse11%

	Ensemble	Age				
		15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus
Pour des fêtes plus nombreuses	66	84	77	65	52	40
Pour des fêtes moins nombreuses	23	9	14	26	37	38
Sans réponse	11	7	9	9	11	22
	100%	100%	100%	100%	100%	100%



Fête de quartier au Mas Devon

LA SOLIDARITE A MONTPELLIER

Question 21 : La Municipalité de Montpellier vous paraît-elle faire suffisamment de choses ou pas suffisamment pour les chômeurs (carte de transport gratuit, réductions tarifaires) ?

- Suffisamment.....54%
- Pas suffisamment.....33%
- Sans réponse.....3%

Question 22 : La Municipalité vous paraît-elle faire suffisamment de choses ou pas suffisamment pour les étudiants (logements sociaux et résidences, tarifs réduits des équipements sportifs et culturels, point accueil jeunesse) ?

- Suffisamment.....55%
- Pas suffisamment.....32%
- Sans réponse.....13%

Question 23 : La Municipalité vous paraît-elle faire suffisamment de choses ou pas suffisamment pour les retraités (club âge d'or, transports gratuits, résidences d'accueil, partage des repas à domicile...) ?

- Suffisamment.....71%
- Pas suffisamment.....14%
- Sans réponse15%

Question 24 : La Municipalité a engagé une campagne de mobilisation contre le chômage à Montpellier. Même si l'emploi dépend prioritairement des chefs d'entreprises et de l'Etat, vous personnellement, qu'en pensez-vous ?

- C'est une bonne chose75%
- Ça ne sert à rien.....19%
- Sans réponse6%

Question 25 : Y a-t-il des idées ou des suggestions que vous souhaiteriez voir prises en compte pour cette campagne ? Et si oui, lesquelles ?

Les réponses à cette question seront publiées dans le prochain n° de MNV.

LES TRANSPORTS, LA CIRCULATION

Question 26 : Estimez-vous que la création de voies réservées (bus, vélos, taxis) a amélioré vos déplacements dans Montpellier : beaucoup, assez, peu ou pas du tout ?

- Beaucoup32%
- Assez37%
- Peu17%
- Pas du tout.....10%
- Sans réponse4%

Question 27 : Le Petibus qui a été mis en place en septembre 1992 correspond-il aux besoins de desserte du centre-ville...

- très bien35%
- assez bien.....37%
- pas très bien9%
- pas bien du tout.....4%
- sans réponse.....15%



Le Petibus place de la Comédie



La tarification sociale des services est approuvée par 57% de la population

LA SECURITE A MONTPELLIER

Question 28 : La ville de Montpellier a mis en place il y a dix ans une police municipale.

- Estimez-vous que son action est :
- Très efficace.....3%
 - Assez efficace.....29% | 32%
 - Peu efficace.....44% | 61%
 - Pas efficace du tout17%
 - Sans réponse7%

Question 29 : Pour améliorer la sécurité à Montpellier, la Municipalité souhaiterait obtenir des effectifs de police supplémentaires. Parmi ces différentes actions, quelles sont celles auxquelles vous seriez personnellement favorable ?

- L'envoi d'une pétition des habitants au Ministère de l'Intérieur61%
- L'organisation d'une journée "Montpellier ville morte" (administrations et commerces fermés)28%
- Une manifestation devant la Préfecture14%
- Une grève administrative des services de la Municipalité.....8%
- Aucune de ces actions ne me paraît souhaitable20%
- Sans réponse5%

On pouvait s'attendre à cette réponse. En effet, les personnes interrogées ont répondu globalement sur les problèmes de sécurité plus que sur la police municipale proprement dite. Le pourcentage des réponses : 61 % qui trouve la sécurité à Montpellier "peu efficace" ou "pas efficace du tout" conforte l'analyse du Conseil Municipal quant à l'insuffisance notoire des effectifs de la Police d'Etat à Montpellier. Repeignons nos demandes principales qui feront l'objet de pétitions secteur par secteur à l'Automne 1996 comme le souhaitent 61 % des réponses :

- Commissariat du Centre-Ville à l'Opéra Comédie, créée en 1993 : Porter les effectifs de 7 gardiens à 40 pour avoir un vrai commissariat.

- A la Paillade, la Ville a achevé le local de l'ancienne poste sur le Grand Mail. Elle y fera, cet été, 800 000 Frs de travaux et livrera le local à la Police d'Etat le 30 octobre 1994. Or l'antenne de la Paillade, près de la piscine, ne comporte qu'un effectif de 7 personnes. Il faut passer à 40 pour avoir un vrai commissariat dans ces nouveaux locaux. Ce sera l'objet d'une pétition à l'automne 1994 dans le quartier.

- Facultés, Aiguelongue, Plan des 4 Seigneurs : créer un commissariat de Police d'Etat dans ce quartier qui n'en dispose pas.

- Gely-Figuerolles, Chamberte, Estanove, La Martelle, Montpellier Village, Val de Croze : créer un commissariat de Police d'Etat dans ce quartier qui n'en dispose pas.

- Saint-Martin, Aiguerelles, La Rauze, Cité Mion, Avenue de Palavas, Les Aubes, La Pompignane : créer

un commissariat de Police d'Etat dans ce quartier qui n'en dispose pas.

- Celleneuve, Le Petit Bard, Pergola, Cévennes, Saint-Clément : créer un commissariat de Police d'Etat dans ce quartier qui n'en dispose pas.

LA CONCERTATION

Question 30 : Parmi ces possibilités que la Municipalité pourrait mettre en place, quelle est celle à laquelle vous seriez favorable ?

- Des commissions de quartier42%
- Une tribune libre dans les journaux municipaux26%
- Un comité d'usagers des équipements municipaux15%
- Aucune8%
- Sans réponse9%

Question 31 : Y a-t-il dans cette liste des choses que vous avez déjà faites ? (Vous pouvez choisir plusieurs réponses)

- Participer à une commission extra-municipale.....4%
 - Participer à une commission Montpellier au quotidien3%
 - Voter pour un référendum local.....32%
 - Aucune43%
 - Sans réponse6%
- Le total des pourcentages est supérieur à 100, les Montpellierains ayant pu donner plusieurs réponses.

Question 32 : En faveur de l'Environnement, y a-t-il des choses que vous seriez prêt à faire ? (Vous pouvez choisir plusieurs réponses)

- Un tri sélectif des ordures (verre, papier, boîtes de conserve, le reste)81%
 - Des économies d'eau48%
 - Emprunter plus souvent les transports en commun.....43%
 - Rien de particulier.....2%
 - Sans réponse2%
- Le total des pourcentages est supérieur à 100, les Montpellierains ayant pu donner plusieurs réponses.

Il est réconfortant de constater qu'arrive en n° 1 avec 81 % de réponses le souhait de concourir au succès du tri sélectif des ordures ménagères de l'Opération Démetre, au moment même où le District a inauguré, le 13 juillet à 10 h l'usine de tri sélectif (première phase). Il faudra gagner cette bataille du tri pour la préservation de notre environnement et la qualité de la vie ensemble au deuxième semestre 1994. Merci d'avance. Merci aussi d'être prêt à faire des économies d'eau. Nous proposerons des solutions dans les mois à venir.

Enfin en troisième proposition arrive avec 43 % d'avis favorables le projet d'emprunter plus souvent les transports en commun. ceci est réconfortant car sans négliger la voiture, comme le montre le programme actuel d'équipement des portes et des contournements de Montpellier, pour fluidifier la circulation, la ville privilégiera d'abord dans les années à venir, les transports en commun, les vélos, les piétons, et bien sur les parkings et le stationnement.

LA STRUCTURE SOCIO-GÉOGRAPHIQUE DES RÉPONDANTS

- SEXE
- Homme45
 - Femme54,5
 - Non précisé.....0,5
 -100%

- AGE
- 15 à 24 ans15
 - 25 à 34 ans21
 - 35 à 49 ans27
 - 50 à 64 ans17
 - 65 ans et plus18
 - Non précisé2
 -100%

- SITUATION PERSONNELLE
- Actif47
 - Au chômage, ayant déjà travaillé.....8,5
 - A la recherche d'un premier emploi2
 - Etudiant ou lycéen.....14
 - Retraité24
 - Femme au foyer.....4
 - Non précisé.....0,5
 -100%

- PROFESSION
- Artisan, commerçant, industriel.....2
 - Cadre, profession intellectuelle16
 - Profession intermédiaire18
 - Employé17
 - Ouvrier2
 - Inactif, retraité.....44
 - Non précisé1
 -100%

- CANTON
- Canton 110
 - Canton 213
 - Canton 312
 - Canton 48
 - Canton 56
 - Canton 610
 - Canton 710
 - Canton 811
 - Canton 97
 - Canton 1012
 - Non précisé1
 -100%

CENTRE DE RESSOURCES

PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT URBAIN



Georges Frêche, Jacqueline Bégin conseillère municipale, déléguée aux restaurants scolaires et Max Lévi maire adjoint, délégué aux affaires scolaires, lors de l'inauguration du restaurant scolaire de la Maison de l'Environnement.

Près de 400 écoliers montpelliérains ont participé cette année aux ateliers ou aux classes de «patrimoine et environnement urbain» qui se sont déroulées à la Maison de l'Environnement de Montpellier.

Pendant une semaine en continu, ou quatre jours en discontinu selon la formule choisie, les jeunes élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 ont travaillé sur des thèmes aussi divers que : les voies de communication, leur histoire, leur évolution ; le développement de la ville à travers l'évolution du patrimoine bâti ; l'eau dans la ville ; un faubourg historique de la ville ; la vie quotidienne au Moyen-Age et la Renaissance à Montpellier.

L'objectif de ces classes qui fonctionnent pour la deuxième année consécutive, est de faire découvrir le patrimoine urbain dans sa globalité par une approche de la ville dans toutes ses dimensions : historique, économique, humaine, écologique, et culturelle.

Cette activité est organisée par le Service des Affaires Scolaires de la Ville dans le cadre d'un centre de Ressources Patrimoine et Environnement Urbain à l'instar du centre de Ressources Technologies Nouvelles à la Paillade, et du centre de Ressources Images et Son à Antigone. Elle est pilotée par Sylvie Richard, animatrice de l'A.P.I.E.U., assistée de la DRAC et occasionnellement d'un guide officiel de l'Office du Tourisme.

Les classes et ateliers se déroulent à la Maison de l'Environnement, idéalement située, à proximité du centre historique, et dans un faubourg riche du témoignage des activités humaines : tous les styles architecturaux, depuis le Moyen-Age ainsi que

différents types d'environnement urbain ou péri-urbain sont immédiatement accessibles. Les locaux offrent un cadre agréable. Ils proposent des salles d'activités modulables permettant le travail en ateliers par petits groupes si nécessaire. En salle, les élèves disposent de documents divers, plans, diapositives, vidéos, ainsi que du matériel servant à réaliser des mini-maquettes de la ville ou d'un espace urbain.

Depuis le mois de novembre, un restaurant scolaire a été aménagé sur place. Auparavant, la Maison de l'Environnement ne disposant pas de salle de restauration, les enfants prenaient leur repas à l'école Condorcet. L'essentiel du travail se fait dans le cadre de sorties sur le terrain. Au cours de ces sorties, les enfants sont mis en situation de découverte sous une forme ludique par le biais de fiches, de livret de terrain à remplir, de jeux d'observation avec le support de photos, cartes postales anciennes, ou sous forme d'enquête avec appareils photos et magnétophones.



La classe de Mr Valette enseignant au cours élémentaire 2ème année de l'école annexe, sur le terrain.



Grand succès pour les Classes Patrimoine et Environnement Urbain mises en place pour la deuxième année consécutive par le service des Affaires Scolaires de la Ville à la Maison de l'Environnement, et animées par l'A.P.I.E.U.



Pour les modules en discontinu comme pour les classes d'une semaine, le thème est défini en concertation avec l'enseignant. Cette concertation doit aboutir à un projet éducatif qui sera décliné tout au long de l'année scolaire et qui permettra d'organiser les connaissances antérieures des élèves : vocabulaire, géographie, histoire.

LISTE DES ECOLES AYANT PARTICIPE AUX CLASSES DE PATRIMOINE

MODULES DISCONTINUS

- 1 - Ecole Troubadours
- 2 - Ecole Troubadours
- 3 - Ecole Annexe
- 4 - Ecole Gambetta
- 5 - Ecole Marie Curie
- 6 - Ecole Marie Curie
- 7 - Ecole des Pins
- 8 - Ecole Painlevé

MODULES CONTINUS

- 1 - Ecole Mas Drevon
- 2 - Ecole Chamberte I
- 3 - Ecole Molière
- 4 - Ecole Jeu de Mail
- 5 - Ecole Annexe
- 6 - Ecole Aiguelongue
- 7 - Ecole Près d'Arènes 2
- 8 - Ecole VertBois

TEMOIGNAGES

• Mme Bazot, enseignante CM1/CM2 à l'école du Mas Drevon.

«Activité très bien menée, très appréciée de toute la classe, très formatrice, dans une excellente ambiance de travail».

• Françoise Bonnemaison, enseignante CE2, école primaire annexe.

«Bilan général très positif. Les activités ont été motivantes et dynamiques pour les enfants. Les enfants ont terminé la semaine avec une grande sensibilité à leur environnement».

• Mauricette Copin, enseignante CE1, Jeu de Mail II.

«Une excellente expérience à renouveler sous une autre forme avec des petits. Apport très riche en connaissances, en expériences».

• Une maman de deux jumeaux qui a accompagné les classes de ses enfants.

«Je trouve ces visites très intéressantes :

- elles permettent aux enfants de connaître l'histoire de leur ville,
- elles leur font découvrir des rues où ils n'ont pas l'habitude d'aller (petites rues à l'intérieur de l'Escusson),
- ils ont accès à des lieux rarement ouverts au public (Milké...),
- elles leur font apprendre ou réviser des notions scolaires : orientation, géométrie, architecture, histoire, utilisation de leurs cinq sens...

Les enfants retiennent bien ce qui leur est expliqué, il est vrai que les rappels systématiques que font les animateurs à chaque séance leur permettent de se resituer. De plus, les enfants sont fiers d'en savoir souvent plus que leurs parents ou les autres copains qui ne bénéficient pas de cette expérience Patrimoine. Chacun de mes enfants adore le soir de ses visites raconter à son frère ce qu'il va voir deux jours après, nous décrire sa visite, histoires et anecdotes à l'appui, et nous «piéger» par ses questions».

• Un écolier des Près d'Arènes

«Nous sommes allés voir le dernier jour avant les vacances l'Hôtel de Ville et aussi le Lez qui passait devant. Nous devions le dessiner. Ensuite, nous avons suivi le Lez qui nous a amenés à un plan de Montpellier, après à l'Université de Richter et à l'Espace Richter qui devra servir d'habitations pour les étudiants, aussi un pont bizarre (bizarre pour moi) car il avait des dents parce que quant c'est l'été, ce pont s'écarte alors en dessous de ses dents il y a du caoutchouc très très solide, nous avons suivi l'axe de symétrie et nous sommes arrivés à l'arrêt de bus».



Piscine Olympique d'Antigone : le projet conçu par Ricardo Boffil, inauguré en 1995, fait déjà l'évènement dans le milieu de la natation française.



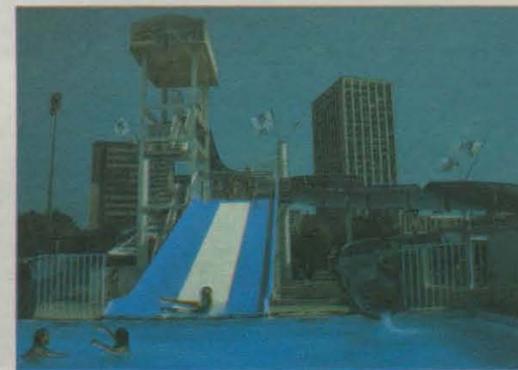
Rentré 1994 : ouverture de la piscine LA CHAMBERTE pour les quartiers Estanove, Paul Valéry, La Chamberte, Pas du Loup, Val de Croze et Montpellier Village. Coût : 15 MF.

MONTPELLIER DANS LE GRAND BAIN

Le plus beau bassin de France en construction à Antigone. Cinq piscines municipales dans les quartiers, une sixième inaugurée en septembre pour Montpellier-Ouest, des animations «Place aux Sports» pendant l'année et les vacances, une kyrielle d'associations et clubs pour les loisirs ou la compétition : tout ce qu'il faut savoir sur les piscines à Montpellier.



© Photo Alain Royer



CHRISTIAN BENEZIS 550 000 VISITEURS EN 93 : LE FORMIDABLE ÉLAN DES PISCINES DE MONTPELLIER

UNE FREQUENTATION EN HAUSSE

L'ouverture à la rentrée scolaire, de la sixième piscine de quartier, située à la Chamberte, marque une étape supplémentaire dans la politique de l'eau menée depuis 1977, par Georges Frèche et l'équipe municipale.

Cet élan nouveau correspond à la demande de plus en plus forte de la population. 550.000 personnes ont fréquenté les piscines en 1993, avec 60.000 entrées totalisées sur la seule piscine Pitot, inaugurée l'an dernier. En 1992, le taux de fréquentation permettait de calculer que chaque habitant était venu en moyenne au moins deux fois dans l'année à la piscine.

UN PUBLIC ELARGI

L'occupation des créneaux des piscines municipales se partage, pour un tiers avec le grand public, un tiers les groupes scolaires et un tiers les associations. Ces dernières sont de plus en plus nombreuses. 13 structures nouvelles se sont créées en prévision de la rentrée 1994. Les activités proposées sont de plus en plus variées, depuis les bébés nageurs jusqu'au canoë-kayak en piscine, en passant par la chasse sous-marine, la natation sportive et synchronisée, le naturisme, la plongée subaquatique, le triathlon.



NATATION HANDICAPES

Elle concerne près de 4.000 personnes sur l'année, paralysés, non voyants, trisomiques, cardiaques ou asthmatiques, qui disposent de créneaux propres. Le Comité Départemental des Sports Adaptés organise avec le Collège des Aiguères, des entraînements jumelés à la piscine de la Rauze, le vendredi de 11h à 12h. Les instituts médicaux éducatifs et pédagogiques sont ainsi accueillis gratuitement dans les structures municipales, avec une mise à disposition de maîtres nageurs, assurant apprentissage et sécurité.

PRIORITE A L'HYGIENE

L'effort poursuivi pour améliorer les conditions d'hygiène dans les piscines de la ville, se renforce

chaque année. Un contrôle régulier est assuré par le bureau d'Hygiène. Tous les mois, des prélèvements d'eau des bassins sont analysés à l'Institut Bouisson-Bertrand qui effectue un contrôle bactériologique et micrologique. Deux vidanges sont réalisées chaque année dans toutes les piscines, conformément aux normes en vigueur, et le système de filtration pour le traitement des eaux est en constante évolution. En 1993, 11MF ont été investis au Centre nautique de la Paillade pour la mise en conformité de l'ensemble des bassins. Quant aux nouveaux bassins, ils sont tous pensés et réalisés avec des consignes prioritaires concernant l'hygiène et les économies d'énergie.



Photo Alain Royer

YVES JARROUSSE «OFFRIR AUX MONTPELLIERAIS LES MEILLEURES CONDITIONS D'ENTRAINEMENT»

Président de la Commission Eau qui a pris en charge le dossier de la piscine d'Antigone, Président du Muc Omnisport, Yves Jarrousse, retrace les grandes étapes et l'évolution des sports nautiques à Montpellier.



Yves Jarrousse

LA COMMISSION EAU

La réflexion de la Commission Eau est partie du constat que la Ville de Montpellier, à l'orée des années 80, manquait de piscines de façon criante. Une demande importante émergeait à tous les niveaux, depuis les bébés nageurs, la natation scolaire, jusqu'aux clubs et associations de la ville. Parallèlement, les demandes des nageurs adultes ou handicapés faisaient naître la nécessité d'un bassin couvert de 50m à Montpellier. Le bassin découvert de la Paillade, construit dans les années 70, était peu adapté à l'organisation de compétitions. De nombreuses révisions étaient nécessaires pour pallier l'usu-

re de ses installations et s'adapter aux nouvelles normes en matière de sécurité et d'hygiène. L'évolution des mentalités en matière de loisirs liés à l'eau, fait apparaître un goût de plus en plus prononcé pour les complexes liant activités aquatiques et possibilités de sorties familiales. Le premier travail de la Commission Eau a donc été de réunir toutes les associations de la ville ayant à faire à l'eau : scolaires, associations corporatives (PTT, police...), adultes, aquagym, sports d'eau (natation, water-polo, natation synchronisée, plongeon, plongée, natation avec palmes, canoë, natation handicapés)... afin de rédiger un livre blanc concernant la réalisation sur la ville d'un bassin de 50 mètres. Cette commission s'est réunie le 4 novembre 1988, à la Salle Magnol de la Mairie.

LE PROJET D'ANTIGONE

Le choix d'implantation de la piscine sur le site d'Antigone est un atout pour le quartier et la ville. Lors de l'organisation des grandes compétitions que cet équipement permettra, le public venant de l'extérieur ne sera pas cantonné, comme c'est sou-

vent l'habitude, aux périphéries, mais pourra pénétrer au cœur de ville, ce qui sera un plus pour les commerces et l'activité économique en général. Ce sont plus de 1.000 personnes qui sont attendues pour les championnats de France organisés ce mois-ci à la Paillade. Ce n'est pas négligeable. L'association de la Commission aux différentes étapes des travaux, avec le Conseiller Technique régional et la Fédération ont réussi à concilier les exigences artistiques de l'architecte Ricardo Bofill avec les réalités et les nécessités définies dans le Livre Blanc, à savoir :

- se doter d'un bassin conforme pour l'organisation des compétitions de haut niveau,
- prévoir les capacités d'accueil nécessaires au public,
- se doter d'un bassin d'entraînement.

Le bassin de 50 mètres, qui sera ouvert à la rentrée 95, fait déjà l'événement en France. Une profondeur constante de 3 mètres, 10 couloirs (avec possibilité de le couper en deux fois 25 mètres), 2.000 places assises (ce qui est le chiffre le plus élevé à l'échelon national). Et tout

LES COMPETITIONS

Ce bassin permettra bien sûr d'accueillir des compétitions régionales et inter-régionales en 1995, les Championnats de France Nationale 1 en 1996 et, en 1997, les Championnats du monde en bassin de 25 mètres. Du 21 au 24 juillet, l'organisation des Championnats de France Nationale 3, permettra de rodier les différents responsables à ce type de compétition. Ces championnats accueillent le nombre le plus important de nageurs de toute la saison (plus de 500 sportifs sont attendus, venant de près de 120 clubs de tout le Sud-Est de la



LES ACTIVITES DANS LES PISCINES

(Cette liste est sujette à modifications pour la saison 94-95).

BNSSA

- Montpellier Sauvétage
Tél : 67.84.13.20
- Sté Nationale Sauvétage en Mer
Tél : 67.07.73.76

CANOE KAYAK

- Muc Canoë Kayak
Tél : 67.61.19.19

CHASSE SOUS MARINE

- Club Apnea Montpellier
Tél : 67.20.06.82

SPORT HANDICAPES

- AS Paralysés de France
Tél : 67.75.64.37 / 67.79.50.15
- Association Horizon (non voyants)
Tél : 67.22.32.78
- Comité Départemental Sport Adapté
Tél : 67.79.06.92
- Loisirs Détente pour Inadaptés
Tél : 67.92.46.75
- Montpellier Club Handisport Natation
Tél : 67.04.67.04

NATATION

- ADAS INRA
Tél : 67.61.23.50
- Amicale Personnels Police de Montpellier (APPM)
Tél : 67.63.54.77

Tél : 67.22.82.05

- AS Montpellier Université Culture Sport
Tél : 67.60.66.73
- AS Police de Montpellier
Tél : 67.58.74.22
- AS Université Montpellier I
Tél : 67.45.60.50
- Club de la Mer (Sécurité Sociale)
Tél : 67.65.48.91

- Club Sportif et Artistique des ECAT
Tél : 67.07.23.13

- Club Sportif Féminin Natation
Tél : 67.45.59.65
- Evasion Sport Montpellier
Tél : 67.84.05.11 / 67.52.43.03
- Maison pour Tous George Sand
Tél : 67.69.22.18

- Montpellier Sauvétage
Tél : 67.84.13.20

- MUC Water Polo
Tél : 67.79.92.22 / 67.79.96.26

- SIRACED PC
Tél : 67.61.60.53

- Vivre L'Eau Montpellier (bébés nageurs)
Tél : 67.59.75.01

- IBM Natation Sportive
Tél : 67.86.97.03 / 67.34.40.00

- Montpellier Paillade Natation
Tél : 67.84.27.06

- MUC Natation
Tél : 67.63.54.77

NATATION SYNCHRONISEE

- Montpellier District Synchro Jacou Natation
Tél : 67.59.20.80

NATURISME

- AS Développement Culturel et Sportif (ADCS)
Tél : 67.63.02.57
- Club du Soleil Montpellier Hérault
Tél : 67.70.68.80

PLONGEE SUBAQUATIQUE

- Aquanaute Club de Montpellier
Tél : 67.75.42.03 / 67.42.89.75
- Cercle Exploration Subaquatique Montpelliérain
Tél : 67.22.34.00 / 67.72.92.97
- Club de la Mer (Sécurité Sociale)
Tél : 67.65.48.91
- Club de Plongée Octopus
Tél : 67.56.57.66 / 67.68.18.43
- Club Universitaire de Plongée
Tél : 67.27.63.95
- Subaquatique de Montpellier
Tél : 67.27.73.32

TRIATHLON

- IBM Triathlon
Tél : 67.34.40.00
- Montpellier Triathlon
Tél : 67.79.22.18



LE HAUT NIVEAU ET LA PRATIQUE LOISIRS

Je m'exprime à présent en tant que directeur du MUC Je tiens à rappeler que l'objectif du club est avant tout de permettre à tout jeune montpelliérain qui veut pratiquer la natation, de le faire selon ses souhaits, au niveau où il le désire, dans sa ville, tout en poursuivant ses études du mieux possible. Le bassin de 50 mètres, permettra aux jeunes tentés par l'aventure du haut niveau d'évoluer sur place, jougulant ainsi l'hémorragie des athlètes de compétition, à la recherche des meilleures conditions d'entraînement. Félicitons-nous d'avoir sur la ville des sportifs de l'envergure de Jean-Yves Faure (recordman de France sur 800 mètres, vice-champion de France sur 1.500 et 400 mètres ; Bruno Dumas (quatre fois finaliste en Championnat de France ; ou nos trois nageuses internationales, Myriam Faye, Julie Renouveau, Anne Ferrand, sans parler des nombreux qualifiés aux Championnats de France.

Dans le même temps, le MUC assure pleinement sa fonction de club loisirs. Ce sont près de 100 personnes par semaine qui évoluent dans les créneaux de la natation loisirs adultes. Du débutant au triathlète, chacun bénéficie d'une qualité d'entraînement maximale, dans des créneaux horaires tenant compte des impératifs de la vie professionnelle. Une écoute et une souplesse d'adaptation que nous appliquons à l'école de natation, où s'opère la détection des jeunes présentant des qualités physiques, un intérêt pour la pratique sportive et soutenus par une volonté parentale indispensable. Cet apprentissage s'effectue en effet selon un système de progression très étudié, qui tient compte de la physiologie des enfants et qui évite le «forçage» pratiqué par certains entraîneurs inconscients. L'ouverture du nouveau bassin de 25 mètres dans le quartier de la Chamberte, permettra pour tous les clubs de la ville, le redéploiement de leurs créneaux, et une qualité rehaussée de la natation côté sportif, et côté détente...



INSTALLATIONS NAUTIQUES MUNICIPALES

CENTRE NAUTIQUE DE LA PAILLADÉ
Avenue de Heidelberg
Bus n°1 et 2 - Arrêt piscine
Tél : 67.75.34.93

PISCINE DE MAURIN
1933, Avenue de Maurin
Bus n°5
Tél : 67.27.74.79

PISCINE DE LA POMPIGNANE
67, rue Louise Michel
Bus n°11 - Arrêt Le Lez
Tél : 67.79.03.11

PISCINE DE LA RAUZE
rue Métairie de Sayssat
Bus n°3 et 6
Tél : 67.65.38.71

PISCINE DE PITOT
40, Allée Jean Raymond
Bus n°3-7-9
Tél : 67.52.58.89

Pour tous renseignements :
Direction Municipale des Sports
18, Avenue Frédéric Mistral
34000 Montpellier
Sports Infos
67.34.71.78

6 JUILLET / 4 SEPTEMBRE

PLACE AUX SPORTS SPECIAL VACANCES ETE 94

Depuis la mise en place de l'opération PLACE AUX SPORTS dans les quartiers, un certain nombre d'activités nautiques sont assurées directement par la Ville. Ces activités s'adressent, des plus petits, à partir de 5 ans, jusqu'aux personnes de l'Age d'Or. Un certificat médical de non contre indication à la discipline concernée est obligatoire. L'objectif de «Place aux Sports» reste le travail d'initiation, en

conseillant à ses adhérents, à partir d'un certain niveau, d'utiliser les créneaux sportifs des clubs et associations de la ville.

Pendant toutes les vacances «Place aux Sports» offre un programme complet et varié pour les piscines de la Ville, ouvert à tous les âges et tous les niveaux :

- Aquagym, Natation
- Aqualud
- Aventure Sports Jeunes

- Aviron
- Jardin Aquatique
- Jeux Nautiques (canoë, pédalos...)
- Natation (sportive et loisirs)
- Natation Palmes / Apnée
- Plongée Bouteille

Pour les tarifs, les horaires, les lieux, les dates, consulter la brochure «Place aux Sports - Vacances Été 94» ou téléphoner à Sports Infos.
Tél : 67.34.72.73



© Photo Alain Royer

PLACE AUX SPORTS COTE PISCINES

ACTIVITE AGE D'OR
réservée aux titulaires de la Carte Age d'Or délivrée en Mairie.

AQUAGYM - AQUATONIC
Une gymnastique d'entretien dans l'eau.

BNSSA
Préparation au diplôme de sécurité et sauvetage aquatique qui donne droit à assurer la sécurité des associations sportives ou sur les plages, l'été. 25 candidats étaient présentés en 93/94 : 100 % de réussite.

JARDIN AQUATIQUE
Réservé aux enfants de 2 à 5 ans accompagnés.

NATATION
Plusieurs créneaux adultes et enfants, depuis les débutants jusqu'au perfectionnement.

NATATION SPORTIVE
Un créneau adulte (3 nages et 1.000m) et un créneau enfants (3 nages et 500m).

NATATION SYNCHRONISEE
s'adresse aux enfants à partir de 10 ans, avec un niveau débutant et un niveau perfectionnement.

PLONGEE SUBAQUATIQUE
Le matériel et les bouteilles sont fournis par la Ville.

Infos Place aux Sports :
Tél : 67.34.72.73

SEANCE DU 17 JUIN 1994

C O N S E I L

SEANCE DU 17 JUIN 1994

1. Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal.
2. Information de M. le Maire : le point sur le CRIS.
3. Question d'actualité municipale : M. Jamet à M. le Maire.
4. Voeu pour la création d'une section BTS Hôtellerie au Lycée professionnel «La Colline».
5. Marché négocié avec Havas Régies (Midi Libre) pour les annonces légales et l'information des administrés.
6. Avis défavorable de la Ville de Montpellier sur le projet de révision du plan d'occupation des sols de Mauguio.
7. Avis favorable au projet de P.O.S. de Saint-Jean-de-Védas, assorti des observations concernant les emplacements réservés de voirie et la convention d'assainissement liant les deux communes.
8. Affaire retirée de l'ordre du jour.
9. Délégation de droit de préemption de la Ville à l'OPAC sur la cité du Petit Bard et sur l'immeuble «La tour d'Assas».
10. Cession gratuite à la Ville du terrain de M. et Mme Long pour la mise à l'alignement rue de la Bégude et rue de la Sardane.
11. Vente de 3 lots appartenant à la Ville, situés 17 rue de la Pila Saint-Gely, à la Société foncière Aguesseau.
12. Adoption du plan d'alignement partiel Place Carnot/Boulevard de Strasbourg.
13. Opération du Jardin aux Pivoines. Protocole d'accord entre les parties. Résiliation de la convention d'aménagement Ville/Snc «Le Village aux Pivoines». Traité de concession d'aménagement Ville/SERM.
14. Lancement d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat quartier Gambetta-Figuerolles. Bilan de la concertation, composition du comité de pilotage, demande de subventions. (cf. pages quartiers).
15. Avis défavorable de la Ville au projet de schéma de coopération intercommunale tel que présenté par la Commission départementale de coopération intercommunale.
16. ZAC Blaise Pascal. Réalisation d'une «Maison pour Tous» par la Communauté Juive de Montpellier. Modificatif à la délibération du Conseil Municipal du 11 octobre 1993.
17. Création de la zone d'aménagement différé (ZAD) du Puech Chevalier permettant de maîtriser, dans les meilleures conditions, l'urbanisation future des secteurs du Pas du Loup, Puech Chevalier et Las Toulouses.
18. Convention entre la Ville et l'OPAC pour la réalisation de la deuxième tranche de travaux de la Maison des Associations sise 46,

19. Convention de partenariat entre la Ville de Montpellier, le C.C.A.S. et l'Association AFP/ISSUE pour les hébergements temporaires d'urgence (mise à la disposition par la Ville de 11 logements supplémentaires).
20. Avis favorable de la Ville pour l'exploitation, par la Société Méditerranéenne de Nettoyement, d'un centre de tri de déchets industriels banals sur le site de Garosud.
21. Participation de la Ville aux opérations Prévention Été 1994 en faveur des jeunes de 13 à 25 ans issus de milieux urbains défavorisés.

22. Réalisation d'un espace multi-sports pour les quartiers Figuerolles et Aiguelongue. Demande de subventions et lancement des travaux par voie d'appel d'offres.
23. Construction de deux locaux associatifs à la Paillade, (l'un au centre nautique, l'autre au tennis). Demande de subventions. Lancement des travaux.
24. Attribution de subventions : 10.000F - MTP Karpov 34. 1.000F - AFC Boutonnet.
25. Concert Pink Floyd le 9 août à l'Espace Grammont. Modalités conventionnelles.
26. Prix Antigone. Attribution du Prix (30.000F) au lauréat, Mme Janine Teisson, pour son livre «La Petite Cinglée». Acquisition de 300 exemplaires par la Ville.
27. Restructuration complète de la toiture du Musée Fabre. Avenant de 52.000F au marché de 1.106.433F passé avec l'entreprise L.C.R.I., pour tenir compte des exigences de l'architecte des Bâtiments de France.
28. Participation financière de la Ville aux travaux du JAM installé dans les Chais avenue Fabre de Morlhon.
29. Création de la Maison pour Tous

- 30 à 31. Demande de subventions pour l'extension de la Maison pour Tous Saint-Exupéry à Montpellier Village, et pour la construction d'une annexe de la Maison pour Tous Boris Vin dans le quartier de la Rauze.
32. Compte administratif de la Ville de Montpellier pour 1993. Budget principal et budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.
33. Service des Eaux et service Assainissement : affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 93.
34. Attribution d'une subvention de 4.000F au C.R.E.D. de Montpellier, sur le «Fonds Culture Occitane», pour l'organisation du colloque «Région et Europe des Langues» les 22 et 23 octobre prochains.
- 35 à 43. Garantie de la Ville (affaire 36 retirée de l'ordre du jour).
 - au C.C.A.S. pour l'achat de mobilier et la restructuration du Foyer Bel Juel. (1.700.000F) ;
 - à l'OPAC pour la mise en place de portes blindées dans les résidences de la Paillade. (215.000F) ;
 - à l'OPAC pour l'acquisition de 28 logements dans l'opération «Le Clos de la Fontaine». (7.625.000F) ;
 - à l'OPAC pour l'opération Verrerie Basse. Nouvel emprunt de 3.500.000F. Modification de la délibération du 28 septembre 1990 accordant la garantie de la Ville pour 4.680.000F ;
 - à l'OPAC pour la réalisation de 38 logements «Le Puech Villa» (15.000.000F) ;
 - à l'OPAC pour la réalisation de 104 logements à la résidence Euclide à Antigone. (37.450.411F) ;
 - à l'OPAC pour l'acquisition de 14 logements Résidence Les Arcades au Val de Croze. (3.810.000F) ;
 - à la Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction pour l'acquisition et la réhabilitation de logements à la Tour d'Assas. (1.200.000F).
44. Travaux de rénovation du Château d'eau de l'avenue de Lodève, construit de 1942 à 1944. Appel d'offres restreint.
45. Subvention de 66.000F à l'APIEU pour la réalisation de classes de patrimoine.
46. Attribution de subventions aux associations qui ont participé à la première édition de l'opération «Enfants, entrez dans la danse». (Festival jeune public de danse contemporaine) dans le cadre du Carrefour de l'Enfance.
47. Modification des représentants du Conseil Municipal au conseil d'établissement du groupe scolaire Docteur Calmette : Mme Gauffier remplace Mme Lazerges.
- 48 à 49. Insonorisation de divers locaux et restaurants scolaires. Programme 1994 : 1.570.000F. Demande de subventions à l'Etat pour ces travaux.
50. Représentants du Conseil Municipal au Lycée Agricole de Montpellier en remplacement de MM. Granier et Belorgeot, décédés.
51. Participation de la Ville aux dépenses d'investissement des collèges. Exercice 92. Complément.
52. Participation de la Ville de Montpellier pour l'utilisation de la piscine districale de Jacou par certaines écoles de Montpellier.

53. Musée Fabre. Tarifs des produits proposés par le Musée (affiches, posters, cassettes, cartes postales, etc.).
54. Amélioration du régime indemnitaire applicable aux filières administrative, technique, culturelle, sportive et médico-sociale de la Ville de Montpellier.
55. Recrutement d'un maître nageur-sauveteur pour la nouvelle piscine du quartier de la Chamberte à compter du mois de septembre 1994.
56. Modification du contrat et du taux de rémunération des médecins-pédiatres, vacataires, intervenant dans les crèches.
57. Affaires culturelles - Opéra Comédie - Travaux de sécurité, maintenance de l'installation et extension de la détection incendie. Appel d'offres.

Question n° 46



Georges Brassens dans les locaux de l'ancien supermarché Score aux Hauts de la Paillade. Coût de l'opération 13.425.000F. Demande de subventions auprès de l'Etat et des Collectivités locales.

VOEU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA CREATION D'UNE SECTION BTS HOTELLERIE AU LYCEE PROFESSIONNEL «LA COLLINE»

Le Lycée Professionnel «La Colline» dispense un enseignement de qualité dans les métiers de l'hôtellerie mais cette formation est limitée au C.A.P.

La vocation touristique de notre Ville et de notre Région procure des débouchés professionnels importants dans le domaine de l'hôtellerie.

Ce contexte est favorable à la création d'une section de Brevet de Technicien Supérieur «Hôtellerie» au sein du lycée professionnel «La Colline» ; aucun établissement public ne propose cette formation dans le Languedoc-Roussillon.

Ce projet répondeurait d'une part au souhait des parents et des élèves de trouver une continuité d'enseignement supérieur dans ce domaine, d'autre part de conforter la qualité de l'enseignement proposé au lycée professionnel «La Colline» dans l'objectif de satisfaire les besoins des professionnels du tourisme.

Après examen, il est proposé :
- de solliciter M. le Ministre de l'Éducation Nationale pour la création d'une section de technicien supérieur hôtellerie au sein du lycée professionnel «La Colline» à Montpellier.

- d'autoriser M. le Maire, ou à défaut, M. l'Adjoint Délégué, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

SEANCE DU 17 JUIN 1994

M U N I C I P A L

SEANCE DU 17 JUIN 1994

DU 2 AU 27 AOÛT

50EME ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE MONTPELLIER

Du 2 au 27 août, plusieurs cérémonies organisées sur la ville commémoreront les grandes étapes de la Libération de Montpellier.



Septembre 1944, le Maréchal de Lattre de Tassigny fait son entré dans Montpellier libéré.



Le 27 août 1944, la libération de Montpellier mettait fin à l'occupation hitlérienne et au régime de l'Etat français de Pétain. Quatre années de souffrance, de malheurs, de privations, de larmes et de sang, certes, mais aussi quatre années de courage, d'abnégation, d'espoir et de confiance, trouvaient leur aboutissement dans cette délivrance. Montpellier, y prit une part très active et sut le moment venu se libérer avec ses propres forces et l'appui de sa population. La période du 17 au 26 août fut en ce sens fertile en événements successifs, dramatiques et glorieux. Les débarquements alliés du 6 juin 44 sur les côtes normandes et du 15 août 44 sur les côtes de Provence avaient alerté toutes les organisations de la Résistance. Les Comités de Libération, créés à tous les niveaux (régional, départemental, local) par le Conseil National de la Résistance, se mettaient en état de mobilisation permanente. L'annonce, par les armées hitlériennes occupant le sud de la France, d'un repli vers le nord, provoquèrent l'affolement parmi les collaborateurs, les pétainistes et les forces de répression. A Montpellier, le 17 août, le Comité Départemental de Libération

(C.D.L.) décréta l'insurrection. La grève générale décidée les 18 et 19 août, fut très largement suivie. En représailles, le 20 août, la garnison allemande, préparant son départ, détruisit l'Hôtel des Postes et ses dépôts de vivres et de munitions. Le 21 août, une distribution de tracts appela à l'action directe et au combat. Georges Coste, militant syndical au Front National de Libération, était abattu par un officier allemand. Ce fut le premier mort de la Libération de Montpellier. Le 22 août, la garnison allemande quittait Montpellier. Le C.D.L. se réunissait et installait le nouveau Préfet de la République. Le 23 août, de fortes colonnes allemandes venant de l'ouest, traversaient encore Montpellier et menaçaient la cité. Ce même jour, la nouvelle municipalité était présentée à la population convoquée Place de la Préfecture. Continuant leur repli, les troupes hitlériennes convergèrent le 24 août vers Montferrier. Redoutant un retour offensif sur Montpellier, le C.D.L. siégeant en permanence avec le Comité local mit en place le dispositif militaire prévu. Le 25 août, l'attaque contre l'ennemi étant lancée, le combat de Montferrier s'engagea au milieu de la matinée et s'acheva, vers 15h30, par le décrochage

des troupes allemandes. Montpellier venait de gagner sa liberté ! Toutes les forces de la Résistance locale avaient contribué à ce succès : les milices patriotiques, les formations urbaines, le groupe militaire malgache, le maquis des alentours qui, pendant ces trois journées avaient harcelé l'ennemi et diminué sa puissance de feu. Les journées qui suivirent furent des journées de joie, certes, mais aussi d'organisation, de remise en ordre et de reconstruction. Les nouvelles autorités étant en place, le travail reprenait et la ville renaissait. Mais la répression fut sévère et la libération chèrement payée. Les allemands et les miliciens furieux commirent des actes odieux contre les résistants. Depuis les fusillés de la Madeleine aux torturés de la Caserne de Lauwe, des hommes et des femmes payèrent de leur vie le combat glorieux de la Résistance. A Montpellier, à Bel Air, à Montarnaud, à Clapiers, à Montferrier, des plaques, des stèles, des croix rappellent ce martyrologue. Sachons nous souvenir et ne pas oublier. Du 2 au 27 août, honorons et commémorons ensemble le souvenir de ces grandes heures de l'histoire de notre cité.

2 AOÛT



HOMMAGE A L'ARMEE D'AFRIQUE

La ville de Montpellier souhaite honorer l'Armée d'Afrique qui a pris une part déterminante dans la libération de la France lors de la deuxième guerre mondiale, et qui, par là-même, concouru à l'honneur de notre pays. Le concours de l'armée

a été sollicité par courrier le 7 juin 1994 au Colonel Dumarche, délégué militaire départemental, afin que cette cérémonie revête tout le faste nécessaire. Un défilé pourrait être organisé du Peyrou au monuments aux morts où se déroulera une cérémonie de commémoration.

PROGRAMME

Mercredi 17 août 1994
10h45

- Hommage aux victimes de la Gestapo -6, avenue de Castelnaud.
- 11h
- Caserne de Lauwe (ECAT) Hommage aux victimes de la Milice.
- Formation du cortège à l'entrée de l'Ecole
- Fleurissement de la Stèle des Martyrs
- Visite des cellules
- Dépôt de gerbes au Monument de l'Ecole.

Lundi 22 août 1994
11h

- Hommage à Georges Coste, première victime de la Libération de Montpellier, 20, rue du Courreau.

Mercredi 24 août 1994
10h

- Hommage aux employés municipaux, ancienne mairie
- Place de la Canourgue.

11h

- Cérémonie - plaque de Bel Air avec la participation de la Municipalité de Grabels.

Jeu 25 et vendredi 26 août 1994
20h30

- Fleurissement par les services municipaux de toutes les plaques et stèles de la ville.

Vendredi 26 août 1994
20h30

- Culte Israélite à la Synagogue Ben Zakai
- 7, rue Général Lafont.

Samedi 27 août 1994
10h

- Messe à la Basilique Notre Dame des Tables.

11h

- Rassemblement des diverses personnalités et des membres des associations.
- Eplanade Charles-de-Gaulle, devant le Pavillon du Musée Fabre.

- Formation et départ du cortège vers le Monument aux Morts de toutes les guerres.
- Dépôt de gerbes et minute de recueillement.
- Monument aux Martyrs de la Résistance.
- Chant des partisans.
- Lecture du message du 50ème Anniversaire de la Libération.
- Dépôt de gerbes.
- Sonnerie aux Morts.
- Minute de silence
- Hymne National.

11h45

- Kiosque Bosc : Allocution de M. le Maire. Vin d'honneur offert par la Municipalité.

18h

- Opéra-Comédie : Vernissage de l'exposition photographique sur la Libération de Montpellier et de la guerre 39-45.
- Durée de l'exposition (du 27 août au 15 septembre de 11h à 19h).

Déroulement de la soirée

Place de la Comédie : 20h30

- Arrivée en un convoi unique des véhicules d'époque et des combattants FFI amenant la flamme de la Liberté provenant de Mourèze et de Montferrier-sur-Lez.
- Allumage de la vasque.
- Défilé du convoi autour de la Comédie.
- Marches militaires exécutées par la musique de la circonscription militaire de Défense de Marseille.
- Chants patriotiques par les choristes de Montpellier.
- La Marseillaise.
- Projection d'un documentaire filmé sur la Libération de Montpellier.
- Feu d'artifice.
- Grand bal avec l'orchestre attractif Tony Brams.

Dimanche 28 août 1994

- 10h
- Culte protestant, Temple rue Maguelone.

29 - 31 JUILLET

3EME INTERNATIONAL COMEDIE DE LA PETANQUE

Six mille équipes - soit mille huit cents joueurs - sont attendues pour le concours international de cette troisième Comédie de la Pétanque. Grande nouveauté cette année, tous les terrains de jeu sont installés au centre ville avec le carré d'honneur sur la Comédie et des terrains sur l'Esplanade et sur les allées du Lycée Joffre. Autre bonne nouvelle, l'inscription est gratuite pour toutes les équipes qui appartiennent à des sociétés de pétanque du District de Montpellier. Outre l'international, il y a aussi un concours national, un complémentaire doubles, le féminin, le complémentaire féminin et le critérium des jeunes.



17- 18 JUILLET

MONTPELLIER 14EME ETAPE DU TOUR DE FRANCE



Pour la deuxième année consécutive, Montpellier accueille les 17 et 18 juillet, une étape de la 81ème édition du Tour de France. Cette sélection des organisateurs du Tour s'appuie sur l'excellent déroulement de l'étape l'an passé. Plus de 200 employés municipaux appartenant aux services des Sports, services Techniques, Espaces Verts, Police Municipale, Protocole, Espace Urbain-Nettoyement-Signalisation, oeuvreront cette année encore conjointement pour offrir aux coureurs et au public, un spectacle digne d'une des trois épreuves sportives les plus médiatisées et les plus appréciées du monde (aux côtés des Jeux Olympiques et de la Coupe du Monde de Football). L'arrivée de l'étape «Castres-Montpellier» est prévue le dimanche 17, Avenue de la Mer, entre 16h20 et 17h. Dès 15h20, le public pourra se mettre dans l'ambiance du Tour, grâce à la caravane publicitaire. Un écran géant, implanté Avenue de la Mer, à proximité du Pont Zuccarelli, permettra de suivre simultanément les images de retransmission télévisée de l'étape montpelliéraine.

Le peloton de 189 coureurs clôturera ce jour-là une étape de 192,5 kms. Le lendemain, lundi 18 juillet, le départ de la quinzième étape (Montpellier-Carpentras : 222,5 kms), sera donné sur la Comédie au pied des Trois Grâces, à 9h50. Village départ, podium signature, caravane du Tour, assurance animation permanente. Inauguré le 2 juillet à Lille, et terminé à Paris le 24, après une petite incursion au Sud de l'Angleterre, grâce à l'Eurotunnel et un petit tour à Eurodisney, le Tour de France 94 comprendra 21 étapes et totalisera 3.972 kms.

AUTOUR DU TOUR

Depuis le parvis de la Cathédrale Saint-Pierre et la terrasse de la Place de la Canourgue, France 3 retransmettra entre 12h et 12h45, l'émission en direct «Autour du Tour», consacrée à Montpellier. L'occasion de présenter au grand public plusieurs aspects de notre belle cité.

17 JUILLET

ITINERAIRE D'ARRIVEE

- Avenue de Nîmes
- Place du 11 Novembre
- Avenue Jean Mermoz
- Rue Léon Blum
- Avenue du Pont Juvénal
- Avenue Albert Dubout
- Avenue du Professeur Antonelli
- Pont Zuccarelli
- Avenue de la Mer

18 JUILLET

ITINERAIRE DE DEPART

- Place de la Comédie
- Rue Maguelone
- Rue Ferry
- Rue Frenay
- Place Paul Bec
- Boulevard Antigone
- Rue de Crète
- Carrefour Mermoz
- Avenue Mermoz
- Rue du Professeur Valois.

LU DANS LA PRESSE

La Vie Française n°2556

JUIN 1994.

L'ARGENT EN ACTION 10 VILLES OU VOUS POUVEZ ACHETER

Certaines villes de province offrent actuellement d'excellentes opportunités d'achat. A condition de bien sélectionner les villes et les quartiers. La Vie Française en a dressé la liste. Montpellier : l'Athènes du XXIe siècle Ajouté à la qualité de vie naturelle, le nouveau maillage des moyens de communication (l'Europe du Sud avance) donne à Montpellier une position géographique stratégique.

Montpellier doit peut-être à son statut de capitale de la brocante sa générosité envers les chalands qui la visitent, même lorsque leurs centres d'intérêts sont plutôt immobiliers. Dans cette ville au dynamisme étourdissant, les «affaires» sont à portée de main à condition de savoir faire son marché. Plus d'une centaine de programmes neufs sont encore en commercialisation. C'est dire si l'éventail est large et la négociation possible à des prix compris entre 6.000 francs pour les quartiers du sud de la ville et 14.000 francs le mètre carré dans la zone résidentielle de l'Aiguelongue. Toutefois, les stocks se sont considérablement dégonflés ces derniers temps, passant de plus de 3.000 logements neufs disponibles à la vente en 1991 à un peu plus d'un millier aujourd'hui. Au point que certains signes de pénurie se manifestent déjà sur les petites surfaces - autour de 250.000 francs - qui sont particulièrement prisées par les investisseurs. Le marché de l'ancien, encore très hésitant et où les prix ont déjà baissé en moyenne de 15 %, réserve d'agréables surprises, notamment sur les grandes surfaces situées au coeur de la ville, auxquelles les montpelliérains préfèrent les maisons en périphérie. On y constate toutefois le retour d'une clientèle d'investisseurs, intéressés par la remise à niveau des prix et par les qualités intrinsèques de la ville. Point fort de Montpellier, outre sa qualité de vie légendaire, sa matière grise. Bon nombre d'entreprises de haute technologie s'y sont implantées. Quant à l'université, une des plus anciennes et des plus importantes de l'ensemble de la Méditerranée, elle constitue également une garantie de bonne scolarité pour les enfants des salariés. Considérée comme excéntrée du temps où seul Paris dominait, la ville bénéficie d'une situation géographique de choix, dans le cadre du schéma européen qui la place en plein centre de l'axe stratégique Milan-Barcelone et bénéficie de l'amélioration des communications - dix vols par jour pour Paris - de la desserte de la TGV - 4h15 de Paris - et d'une liaison prochaine pour Londres et Lille. Autant de raisons, liées à la réelle baisse des prix, qui incitent objectivement à s'intéresser au développement de l'agglomération tirée par Georges Frêche, un maire iconoclaste et médiatique. Toutefois, ici comme ailleurs, la plus grande sélectivité s'impose. Stock important et taux de chômage record (16 %) obligent, les loyers sont en baisse pour toutes les nouvelles négociations de baux, y compris pour les villas, produits fort prisés dans la région du fait de leur rareté. Le loyer mensuel moyen pour un studio dans le centre ne dépasse pas 1.700 francs, 4.000 francs pour un 4 pièces. Un argument de négociation fondamental pour conserver une bonne rentabilité...



LU DANS LA PRESSE

Une bonne nouvelle pour l'emploi dans le bâtiment à Montpellier. L'immobilier redémarre à Port Marianne, à Val de Croze, à l'Aiguelongue, à Saint-Martin, dans toute la ville donc.

la lettre

IMMOBILIER MONTPELLIER QUI RIT, NIMES QUI PLEURE

«Le point bas de la crise immobilière est désormais atteint et très probablement déjà dépassé. Telle est la conclusion - prudente - d'une étude menée par des experts du Crédit Foncier sur l'état du marché immobilier dans la région.

Après une année 1993 marquée par une chute des mises en chantier de logements (-14 % par rapport à 1992, selon la Direction régionale de l'équipement), le Crédit Foncier enregistre les signes d'une reprise au premier trimestre 1994. Mais les situations sont contrastées d'une ville à l'autre.

Dans le bassin d'habitat de Montpellier, la tendance est très nettement à la hausse avec 1.785 logements commencés, soit une croissance de 15 % par rapport au trimestre précédent et de 42 % par rapport au premier trimestre 1993. Les réservations font un bond de 194 % par rapport à la même période de l'année précédente.

A Carcassonne, où les trois premiers trimestres de 1993 ont enregistré une baisse de 30 % dans la construction de logements individuels, la tendance s'est inversée au 4e trimestre, et le premier trimestre 1994 affiche une hausse de 34 %.

A Perpignan, les mises en chantier, en baisse depuis 1991, se stabilisent. A Nîmes, en revanche, la chute est de 15 % dans les logements commencés

par rapport au premier trimestre 1993, même si l'étude signale une progression importante, à partir du premier trimestre 1993, dans les communes situées au nord et à l'ouest de la ville.

Sur le littoral languedocien, le Crédit Foncier constate une croissance continue du volume de l'offre à la revente depuis plusieurs années, et note que, si l'on ne peut espérer une croissance spectaculaire sur un marché où domine la résidence secondaire, l'environnement touristique est la condition sine qua non de cette reprise.

Si le Crédit Foncier observe une stabilité des prix sur les marchés des logements neufs, des terrains à bâtir, et de l'immobilier d'entreprise, c'est pour en déplorer l'effet sur les promoteurs, qui ne peuvent espérer une augmentation de leur marge. Inquiétude également quant à la baisse des loyers lors des relocations, qui «peut expliquer l'attentisme des investisseurs».

Pour les quatre premiers mois de 1994, le Crédit Foncier enregistre une accélération dans le secteur aidé (Prêt d'accès à la propriété, prêt à l'accession sociale...), qui se traduit par une augmentation des demandes (+75 %) et une hausse du montant de 88 % (307MF) par rapport à la même période, en 1993.



10 JUILLET / 4 AOUT
FESTIVAL DE RADIO FRANCE ET
MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON

MUSIQUE A TOUS PRIX

Jazz gratuit aux Ursulines, concerts de la Fondation Beracasa, tarifs incomparables pour une manifestation de cette qualité, le Festival de Radio-France est le rendez-vous incontournable de tous les mélomanes locaux et estivaliers.

Le soutien indéfectible de Radio-France et l'engagement financier de la Ville et du District de Montpellier qui assurent à eux deux 39,1 % du budget, permet au Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon d'être accessible au plus grand nombre, grâce à une politique de tarifs exceptionnelle dans ce genre de manifestations, et à l'organisation

de concerts complètement gratuits, comme les concerts de jazz quotidiens. Il convient également de ne pas oublier ce que la présence d'un festival dans une ville signifie en matière de retombées économiques pour le commerce local, l'artisanat et les services...
Georges Frèche,
Président du Festival,
Maire de Montpellier



En créant en 1985 un nouveau festival musical, la Ville de Montpellier et Radio-France marquaient leur volonté commune d'inviter le public le plus large à rencontrer la musique vivante et à découvrir des répertoires variés, souvent peu connus, parfois même oubliés... Aux côtés de l'Orchestre National de France, placé sous la direction de son directeur musical, Charles Dutoit, on retrouvera bien sûr France Musique qui retransmettra



Un opéra français perdu dans nos mémoires - Etienne Marcel de Saint-Saëns - l'étrange oratorio de la vie du Christ de l'Abbé Perosi, pour lequel Romain Rolland n'avait pas assez de mots élogieux, une autre découverte qui nous vient du XVIIIe avec un Cimarosa complètement débridé. Une programmation complexe où les époques, les styles, les «tubes» et les oeuvres à découvrir se retrouvent opposés, confrontés, réunis, pour le bonheur et l'émo-

tion. Des artistes flamboyants qui prennent tous les risques, des «prises de rôle» inattendues et leur travail qui méritent l'attention et l'admiration... Un Festival qui propose, comme à son habitude, le plaisir d'entendre des grands chefs d'oeuvre, terre nécessaire à la vie, et celui d'entendre une oeuvre pour la première fois, le vrai luxe, celui d'enchanter nos rêves de musique.
René Koering,
Directeur artistique du Festival



Karen Huffstodt



Alain Fondary



Orchestre Philharmonique de Paris, cour J. Cœur.



Friedeman Layer, chef d'orchestre.

LU DANS LA PRESSE

La Marseillaise
de l'Hérault

DU 10 JUILLET AU 4 AOUT 1994

FESTIVAL DE RADIO FRANCE ET MONTPELLIER UN FESTIVAL FLAMBOYANT

Nul ne contestera la singularité et la hardiesse des choix artistiques de René Koering, qui, cette année, a fait très fort : seize créations tant opératoires que symphoniques. Côté opéra : «Etienne Marcel» de Saint-Saëns, «Armide imaginaire» de Cimarosa, que Koering mettra en scène lui-même et dont il a commandé les décors et les costumes à Hervé Di Rosa (tous les autres étant présentés en versions de concert), «Lucio Silla» composé par Mozart à 15 ans, «L'Amore di tre re» de Montemezzi, et la trilogie sacrée «Christus» de Lorenzo Perosi.

Côté symphonique, les moments les plus attendus seront les créations des «concerto pour violon» de l'américain John Adams et de Bertholt Goldschmidt, ceux pour piano d'Arthur de Greef et de Nino Rota, le «Ballet mécanique» de George Antheil (par ailleurs musicien de films de Fritz Lang ou Stanley Kramer), la «Black Page» pour percussion de Frank Zappa, les versions 1917 et 1919 des «Noces» de Stravinsky, la «Musik für Orchester» de Rudi Stephan, des pièces de Delage, Martucci, entre autres.

DES INTERPRETES
EXCEPTIONNELS

Les chefs invités à diriger ces oeuvres et d'autres, plus connues, de Beethoven, Richard Strauss, Dvorak, Schumann, notamment seront, excusez du peu, Wolfgang Sawallisch à la tête de la Philharmonie de la Scala de Milan, Charles Dutoit et l'Orchestre National de France, Yuri Temirkanov au pupitre de celui de St Petersburg, John Nelson et l'Orchestre de Paris, Emmanuel Krivine et celui de Lyon, Pinchas Steinberg, Hubert Soudant, James Judd (le jeune américain qui monte et qu'on pourra entendre lors des concerts du 3 et 4 juin à la tête de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier) et bien sûr, Friedemann Layer, nouveau directeur musical de cet O.P.M., en constant progrès et qui ne sera pas en reste durant le Festival. Parmi les solistes engagés, retenons les noms des pianistes Nelson Freire, Jay Gottlieb, Maria Joao Pires, Marco Rappatoni, ceux des violonistes Augustin Dumay et Chantal Juillet, le violoncelliste Jian Wang, virtuose confirmé et dont paraît-il, Rostropovitch est jaloux. Hildegard Behrens, Karen Huffstodt, Françoise Pollet, Michèle Lagrange, Alain Fondary, Susan Anthony, Paolo

Coni, pour ne citer que les plus connus, rayon chant, cotoieront le catalan Luis Llach et José Fernandez Torrès («Tomatito»), favori actuel des aficionados du Flamenco. On n'en finirait pas de citer les noms, plus prestigieux les uns que les autres, des artistes attendus, sans parler des chœurs, (Radio-France, Opéra du Rhin...) et les Jazzmen les plus pointus.

HORS DES SENTIERS BATTUS

Les prix affichés sont inférieurs d'au moins 50 % de ce qui se pratique dans les autres festivals, ce qui ne peut manquer de nous réjouir, tout comme la tenue des 9èmes rencontres de Pétrarque consacrées aux «Peurs fin de siècle, quelles menaces ? Quelles vigilances ?» et la présence quotidienne des jeunes solistes de la Fondation Beracasa, une pépinière de talents (on se souvient du passage d'Avichai Or-Noy, flûtiste israélien et du pianiste Pedro Burmeister, qui jouent, maintenant, dans la cour des grands). Un Festival plein de promesses, hors des sentiers battus et de toute démagogie, original et flamboyant dont nous attendons beaucoup. Pour cet effort méritoire, bravo, Monsieur Koering, Michel Faure



Opéra Berlioz au Corum

TARIFS

Le Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon a l'ambition d'être accessible au plus grand nombre. Les prix des places sont parmi les plus bas que l'on puisse trouver dans des manifestations d'une qualité équivalente, grâce à la mobilisation exceptionnelle de la Mairie et du District de Montpellier, de Radio-France et des entreprises mécènes qui assurent 27 % du financement du Festival. Sans ces soutiens, le prix moyen des places se situerait aux alentours de 1000F, prix couramment pratiqué dans bien des festivals internationaux. L'apport des collectivités locales, de Radio-France et des sponsors permet d'abaisser ce prix jusqu'à moins de 120F. Le Festival continue son effort sur le prix des places en maintenant les mêmes tarifs depuis 1992.

JAZZ GRATUIT

Du 11 juillet au 4 août, 18 concerts de jazz sont organisés à partir de 20h00 dans la Cour des Ursulines. Parrainés par la Sacem, ces concerts qui se déroulent du lundi au vendredi rassemblent les amateurs de jazz et de grand public. Entrée libre.

RENCONTRES A PETRARQUE

Peurs fin de siècle ! Quelles menaces, quelles vigilances ? A l'orée de notre fin de siècle, regarder nos peurs en face, les analyser, les interpréter, les dominer, afin d'être mieux armés pour affronter leur objet : tels seront les thèmes des cinq rencontres organisées dans les Jardins de Pétrarque, avec la collaboration des quotidiens «Le Monde» et «El País».
Lundi 18 juillet : Les nouvelles exclusions
Mardi 19 juillet : Les révoltes du sud
Mercredi 20 juillet : Les manipulations du vivant
Jeudi 21 juillet : La guerre en Europe
Vendredi 22 juillet : L'uniformisation du monde.

LOCATION

Aux Jardins de Pétrarque, de 17h30 à 19h30. Entrée libre.
- A MONTPELLIER
Aux guichets de location du grand Hall de l'Opéra-Comédie, jusqu'au 4 août - de 10h à 14h - 15h à 19h.
Location close à 18h pour le concert du jour.
- RESERVATION PAR CORRESPONDANCE
Joindre le bordereau de location inclus dans la brochure du Festival accompagné du règlement par chèque majoré de 30F (frais d'envoi en recommandé avec accusé de réception), et 30F supplémentaires pour frais bancaires (Eurochèques ou chèques payables à l'étranger).
- RESERVATION PAR TELEPHONE
au 07.02.02.01. Le règlement des places réservées par téléphone doit parvenir au Festival obligatoirement 48h après la demande. Au-delà de ce délai, la réservation n'est plus garantie. Les billets seront expédiés dès réception du règlement majorés de 30F pour frais d'envoi et 30F supplémentaires pour frais bancaires, ou retirés à l'entrée du concert.
- SUR LE LIEU DU CONCERT
Ouverture de la caisse le jour même, une heure avant le début du concert.

FESTIVAL VOIX OFF

En marge du Festival de Radio-France, le Théâtre du Griffy, situé 2 bis, rue Glaize à Montpellier, reçoit du 10 juillet au 2 août, huit chanteurs au répertoire varié, qui composeront pour ce premier Festival Off, un programme mêlant les mélodies françaises, les mélodies espagnoles, les chants populaires russes, les airs d'opéra et de comédies musicales, ainsi que des chansons hispano-américaines. Durant 24 soirées, ces chanteurs se produiront seuls, en duo ou en trio, invitant un public curieux et mélomane, dès 19h, à se préparer pour le grand concert du soir.
Au programme :
Franck Bard (ténor), Juan Ochendo (ténor), Olga Tichina (contralto), Frédéric Varenne (baryton), Jean-Marie Cumpa, Alain Garcia, Marc Thorel, Jean Tricot.

Voix Off
tous les jours à 18h
10 juillet-2 août
Théâtre du Griffy
2 bis, rue Glaize
Tél : 67.66.01.94



PATRICE BARTHEZ

UN COMBAT PERPETUEL

© Photo Jean-Louis Sant

Il paraît qu'un jour, Dominique Bagouet déclara à Patrice Barthez qu'il ne serait jamais danseur. Il y a des mots durs à entendre pour qui s'agit et s'impatient dans les berceaux de la danse. Mais, preuve que même les fées peuvent se tromper, plusieurs années après, dans le cadre du Festival Montpellier Danse, les montpelliérains viennent d'applaudir «Scène Blanche», la création 94, de ce grand jeune homme qui remporta, en juin 92, le prix de la Biennale des Jeunes Créateurs. De retour d'un stage d'un mois au Malawi, Patrice Barthez a donc repris énergiquement le travail de sa compagnie, fondée en 1992, faisant alterner le travail de création, avec l'organisation d'ateliers de danse et d'écriture, ouverts au public.

A propos du travail entrepris pour l'année 94, Patrice Barthez confiait : «J'ai comme concept qu'un mouvement est dansé dès lors qu'il est reproductible, c'est-à-dire lorsque l'acteur l'a suffisamment intégré pour le faire bien. Lorsqu'il est prêt à le défendre. L'art et sa pratique ne sont-ils pas un combat perpétuel ?

Compagnie P. Barthez
Tél : 67.60.48.96

28 JUILLET / 16 AOUT

COMPAGNIE FAUX MAGNIFICO

Implantée en Languedoc-Roussillon, la Compagnie Faux Magnifico, composée d'artistes de nationalités et d'expériences différentes, fournit un travail d'exploration du répertoire théâtral populaire, tout en s'intéressant à ses frontières : la pantomime, le chant, la danse, l'utilisation du masque. Du 28 juillet au 16 août, elle convie le public à un programme estival, organisé Salle Pétrarque, présentant spectacles, expositions, concerts, atelier d'acteur...

THÉÂTRE :
Arlecchino, Valet de deux maîtres d'après Carlo Goldoni.
L'Amour de trois oranges»

d'après Carlo Gozzi.
CONCERTS :
«Jubilé» (concert à Capella, pour 4 voix de femmes).
«Concert pour deux flûtes à bec et clarinet».
«Arabesque» : musique médiévale et de la Renaissance.
Une exposition de masques en cuir de Stefano Perocco, artiste vénitien, permettra également d'admirer des costumes de Commedia dell'Arte, et des gravures d'époques (vernissage le 28 juillet à 19h).
Info :
Compagnie Faux Magnifico
18, rue Saint Blaise
Tél : 67.58.29.85



ESPACE PHOTO ANGLE

BUENOS AIRES : TANGO DES PORTENOS

16 photographes argentins s'exposent à l'Espace Photo Angle du Corum dans le cadre du Festival Montpellier Danse. Ouverte jusqu'au 10 septembre, l'exposition est coproduite par Montpellier Photo-Visions et Montpellier Danse 94, avec la collaboration de Silvia Mangialardi et Becquer Casaballe de la revue Foto Mundo, et du Musée historique de la ville de Buenos Aires Arg Rena. Roland Laboye, directeur de la Galerie Angle, présente dans le même espace : «Découvertes à Buenos Aires».

Espace Photo Angle
Corum - Esplanade Charles de Gaulle - Tél : 67.60.43.11



© Photos Arribald Trelio



9 AOUT / ESPACE GRAMMONT

PINK FLOYD

C'est le méga concert de l'année : événement musical ou phénomène social, les Pink Floyd enchantent les scènes mondiales depuis près de trente ans. Chouchous psychédéliques de la contre culture londonienne, ils ont traversé toutes les crises, sans jamais cesser d'explorer l'univers musical, mêlant expériences sonores et musique concrète, qui sont leur marque. 20 millions d'exemplaires vendus pour leur album «The Wall» ; 5 millions et demi de personnes pour les 200 concerts donnés en 1987, lors de la tournée de «A Momentary lapse of reason». Avec 140

millions d'albums vendus à travers le monde, les «Floyds» sont déjà un phénomène incontournable. Et avec leur dernier album «The Division Bell», on nous dit qu'ils n'ont jamais eu l'air d'être aussi parfaitement eux-mêmes.
Pour tous renseignements :
O.A.O. : Tél : 67.69.51.75.
Réservations :
FNAC : 67.64.14.00
MINNEAPOLIS : 67.60.55.20
AHLALA : 67.60.62.04
9 août 94 à 21h
Domaine de Grammont
(près du Zénith)

DU 3 AU 9 AOUT / PLACE DU NOMBRE D'OR ET AUX BEAUX ARTS

CINEMA D'ETE

La ville de Montpellier en liaison avec l'Association des Commerçants d'Antigone, l'Association le Quartier des Beaux Arts et le Cinéma «le Royal», organise cette année encore, 7 soirées cinéma de pleine air, gratuites et ouvertes à tous. L'inauguration de cette opération aura lieu le mercredi 3 août, en présence du groupe folklorique «la gaï Farandoulaire» de Marseille qui ouvrira dès 19h une animation depuis le Peyrou jusqu'à la place du Nombre d'Or. C'est à 21h30, comme tous les autres soirs que débutera cette séance inaugurale avec le film d'Yves Robert :

«La Gloire de mon Père»
• Jeudi 4 août - 21h30 Antigone : «Cinéma Paradiso» - G. Tornatore
• Vendredi 5 août - 21h30 Antigone : «La reine Blanche» - J.-Loup Hubert
• Samedi 6 août - 21h30 Antigone : «Bagdad Café» - Percy Adlon
• Dimanche 7 août - 21h30 - Antigone : «La crise» - Coline Serreau
• Lundi 8 août - 21h30 - Antigone : «Les Arnaqueurs» - Stephen Frears
• Mardi 9 août - 21h30 - Place de la musique - Beaux Arts : «La Rose Pourpre du Caire» - Woody Allen
Venez nombreux et apportez vos chaises...

PETIT LU AU CARRE SAINTE-ANNE

UNE EXPOSITION A CROQUER

Du 13 juillet au 25 septembre, le Carré Sainte-Anne accueille une très belle exposition - organisée en deux volets - présentant le patrimoine artistique de la marque Lu. «L'Art et les biscuits» évoque le passé, la naissance (en 1886) du fameux petit beurre, grâce aux affiches, lithographies et innombrables illustrations des plus célèbres artistes de l'époque, auxquels fit appel M. Lefevre-Utile, pour orner boîtes, menus, calendriers, papiers d'emballage. Mucha, Cappiello, Loir, Chabas, Bouisset, témoignent dans cette collection centenaire, classée Patrimoine National, de ce que l'art publicitaire d'alors a créé de plus raffiné. Depuis 1983, LU constitue un nouveau patrimoine en proposant à de grands artistes français et étrangers de travailler sur le thème très large de la gourmandise.

«Renouveau du Patrimoine»,



© Photo Patrimoine artistique LU/BSN

permet ainsi de retrouver les créations de Folon, Desclozeaux, Savignac Adami.
Exposition LU
jusqu'au 25 septembre
au Carré Sainte-Anne
(ouvert de 13h à 19h - sauf lundi).

CULTURE



«La chambre de Van Gogh à Arles» - Vincent Van Gogh - Septembre 1889 - Musée d'Orsay



Plus de 20 000 scolaires fréquentent régulièrement le Musée Fabre

L'ETE AU MUSEE

Expositions estivales, réaménagements en cours, animations et projets de rentrée : Michel Hilaire, Conservateur, fait entrer le Musée Fabre dans une ère résolument moderne.



9 juin - Michel Hilaire, Conservateur, lors du vernissage de l'exposition - dossier Van Gogh

VAN GOGH

Jusqu'au 4 septembre, le Musée Fabre accueille le célèbre tableau de Vincent Van Gogh : «La chambre à Arles» (1889). Ce prêt du Musée d'Orsay est une façon de remercier la collaboration généreuse du Musée Fabre, dont plusieurs toiles de Frédéric Bazille ont été envoyées au Grand Palais pour l'exposition : «L'impressionnisme - Les origines 1859-1869».

Présentée sous forme d'exposition-dossier, «La chambre à Arles» permet de présenter l'oeuvre mythique d'un artiste non moins illustre en la situant dans son contexte, grâce à une série de documents et textes explicatifs. Deux vidéos projetées dans l'Auditorium du Musée permettent de compléter cette information. L'exposition évoque également le voyage de Van Gogh et Paul Gauguin à Montpellier, en novembre 1888. Une visite motivée par les collections du Musée Fabre et en particulier par la «Galerie Bruyas», dont les portraits de Delacroix, Courbet ou Cabanel impressionneront beaucoup l'artiste. «Nous espérons avec cette exposition inaugurer une nouvelle habitude, permettant de voir dans le parcours de la visite, une oeuvre phare de l'histoire de la peinture, provenant du fonds propre du Musée Fabre ou d'un autre Musée de France».

VIEIRA DA SILVA

Après l'exposition «Grand Siècle» qui permit l'an dernier à plus de 63.000 visiteurs d'admirer les plus célèbres toiles du XVIIe siècle, après Bazille, l'été Australien, le Musée Fabre poursuit l'organisation des grandes expositions d'été. La rétrospective consacrée au peintre d'origine portugaise Maria Helena Vieira Da Silva, naturalisée française en 1956, reprend une exposition présentée à Beaubourg en février dernier, composée de toiles provenant de la dation à l'Etat et de collections du Musée d'Art Moderne. 40 peintures et 60 dessins couvrant toute la carrière de l'artiste, de 1920 à 1992, permettront de situer Vieira Da Silva comme un jalon fondamental de l'Art du XXe siècle. En 1971, elle était venue à Montpellier inaugurer une exposition qui lui était consacrée. Un de ses tableaux, «L'été», est suspendu aux cimaises du Musée Fabre, aux côtés de Soulagès, Nicolas de Staël... Plusieurs dessins d'Arpad Szenes, compagnon de l'artiste, seront également exposés au Pavillon du Musée.

«Cette exposition rejoint tout à fait le rôle d'un Musée, qui est de souvrir, explorer d'autres siècles. Après les images virtuelles de Catherine Ikam, après le «Grand Siècle», nous explorons la peinture moderne et contemporaine pour offrir au public une palette de plus en plus large.»

ACCROCHAGE

C'est avec le décrochage de l'exposition «Grand Siècle», qu'est apparue la nécessité de remettre les collections du Musée en place, en repensant le parcours et en réoccupant les espaces. «On s'est aperçu en effet que des tableaux importants voisinaient avec des oeuvres mineures, des toiles en bon état avec des oeuvres à restaurer. Il était également important de faire sortir et restaurer des oeuvres capitales qui sommeillaient dans les réserves, comme certaines toiles de la collection Bruyas».

Inaugurée fin octobre, cette collection fera l'objet d'une installation dans le hall du Musée. Un architecte programmeur, Bruno Douzet, réfléchit actuellement sur les espaces pour moderniser le Musée.

LES GALERIES

Une part importante sera accordée au XIXe siècle, de par l'ampleur des collections attachées au réalisme, au romantisme et à la peinture de salon. Le visiteur pourra ainsi avoir un aperçu du XIXe, autour de Delacroix, Courbet, Cabanel... Une salle Courbet sera mise en place, dont le tableau «Les Baigneuses» retrouvera son cadre d'origine, restauré grâce à la participation des «Amis du Musée Fabre». Les collections XVIIe, exposées dans la Galerie des Colonnes seront ouvertes au public à la fin de l'été. Dans la salle du Jeu de Paume et la salle Fabre, seront rassemblées tous les tableaux du XVIIIe français et italiens. Les collections du XXe restant exposées au niveau haut du Musée.

ECLAIRAGE

Le projet de reprendre l'éclairage naturel et artificiel du Musée est actuellement à l'étude.

RESTAURATION

L'effort de restauration entrepris par le Musée Fabre est important. Grâce au financement de la Municipalité et de l'Etat, dans le cadre de l'entretien du patrimoine, plusieurs centaines de toiles ont subies des interventions plus ou moins légères. Actuellement, une vingtaine de tableaux sont en cours de restauration à l'Atelier de Versailles.

SIGNALETIQUE

Parallèlement au redéploiement des collections et au parcours pédagogique, ordonné par époque et non par pays, le Musée mettra en place une véritable signalétique : guide parcours, catalogue d'exposition, mais aussi des cartels explicatifs plus développés sur les tableaux majeurs.

ANIMATION SCOLAIRE

Plus de 20.000 enfants, en provenance pour 50 % des écoles de la ville, visitent régulièrement le Musée, encadrés par une équipe de six animateurs. «La redynamisation du service pédagogique est à l'ordre du jour. Autour des ateliers du mercredi, nous souhaitons permettre aux enfants de redécouvrir les collections tout en s'ini-

tiant à la pratique, et leur offrir des espaces d'accueil et d'animation».

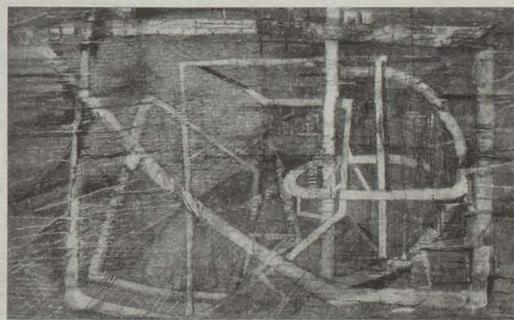
VISITES A THEME

Le patrimoine du Musée offre un champs vaste à l'organisation ponctuelle de visites à thème, concernant les grandes dates de l'histoire de la peinture ou de thèmes particuliers, comme «l'évolution du paysage», «l'art du portrait».

Dès la rentrée, l'exposition des toiles réaccrochées du XIXe pourra ouvrir la voie à des visites guidées concernant «le réalisme», «le romantisme» ou «la peinture de salon».

Renseignements :
Musée Fabre
Tél : 67.14.83.00

• «LA CHAMBRE DE VAN GOGH» au Musée Fabre jusqu'au 4 septembre.
• EXPOSITION VIEIRA DA SILVA jusqu'au 2 octobre Pavillon du Musée Fabre.



«Les Tisserands» - Vieira Da Silva - 1936/1948 - Huile et ripolin sur toile, 106x162 cm - Musée National d'Art Moderne



25 juin, olympiades des retraités : une grande fête conviviale et une manifestation sportive de qualité.



Chaque année, plus de 5.000 écoliers montpelliérains sont invités à un concert à l'Opéra-Berlioz. Pour prolonger ce moment exceptionnel, un disque compact leur est offert. Ici Max Levita, Adjoint à l'Enseignement et Jacqueline Begin, distribuent des disques aux écoliers du Lantissargues.



Les jeunes conseillers municipaux du Mas Devon ont organisé le 4 juin une mini olympiade. Une centaine d'écoliers y ont participé avec enthousiasme.



Grand rendez-vous de tous les enfants de la ville au Carrefour de l'Enfance du 7 au 10 juin dernier.

LES QUARTIERS ONT FAIT LA FÊTE !



Aux Cévennes



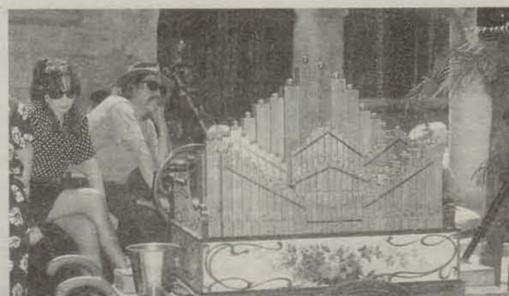
à Antigone



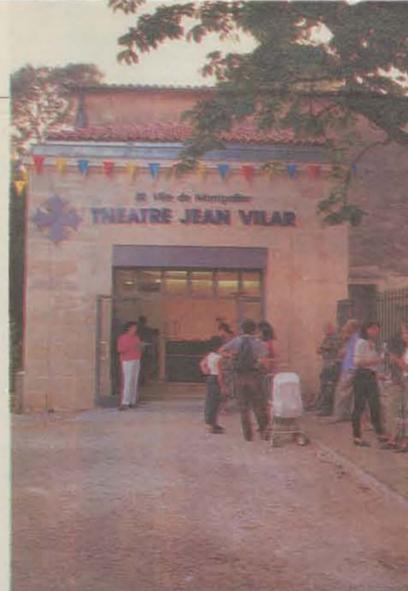
à la Recambale



à la Chamberte



rue de l'Aiguillerie



Le nouveau théâtre Jean Vilar inauguré le 22 juin dernier à la Paillade.



800 écoliers montpelliérains ont participé au Championnat d'Echecs organisé par le service des Affaires Scolaires et le Club d'Echec de Montpellier, qui depuis 2 ans anime, dans 16 écoles, des cours d'initiation et de perfectionnement aux échecs. Les lauréats sont des écoliers de Jeu de Mail.



18 juin dernier à la Mairie, le Forum sur la Sécurité.

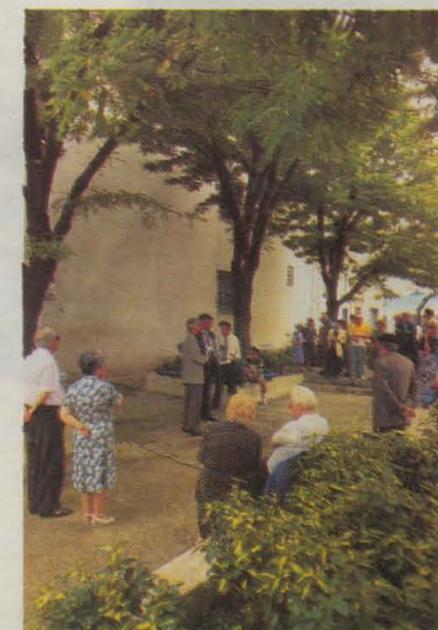


Affluence record pour la Journée du Vélo organisée le 5 juin dernier : près de 1.000 montpelliérains se sont retrouvés au Domaine de Méric.

Réception par Georges Frèche le 22 juin des directeurs d'école partant à la retraite à la fin de l'année scolaire. Etaient à l'honneur : Mme Cécile André, Mme Arlette Bonafe, Mme Sylvette Carterre, Mme Eliane Compan, M. Paul Cros, Mme Paulette Fantino, Mme Françoise Guilvard, M. Max Juers, Mme Simone Lasgouses, Mme Colette Mazeran, Mme Bernadette Rives, Mme Josyane Vulliet.



Remise des palmes de platine, prix de la Sécurité Routière, aux meilleurs conducteurs de la ville le 6 juin dernier.



Inauguration du square François Jaumes rue de la Méditerranée. Un aménagement décidé en concertation avec les commerçants et les riverains du quartier.

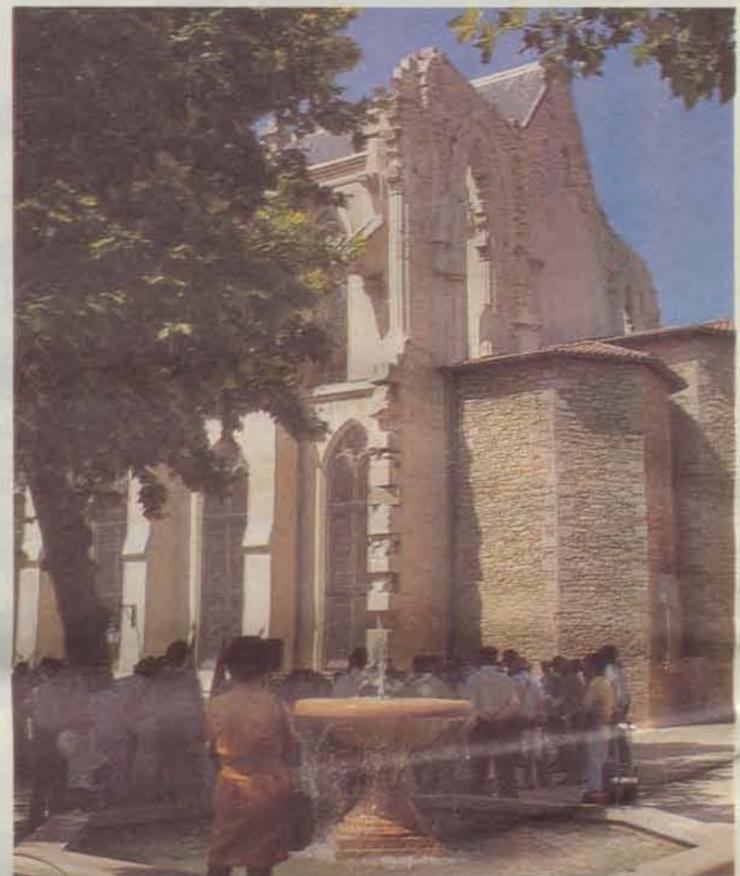
MONTPELLIER

RÉHABILITE SON PATRIMOINE

L'écusson a un cœur tout neuf !



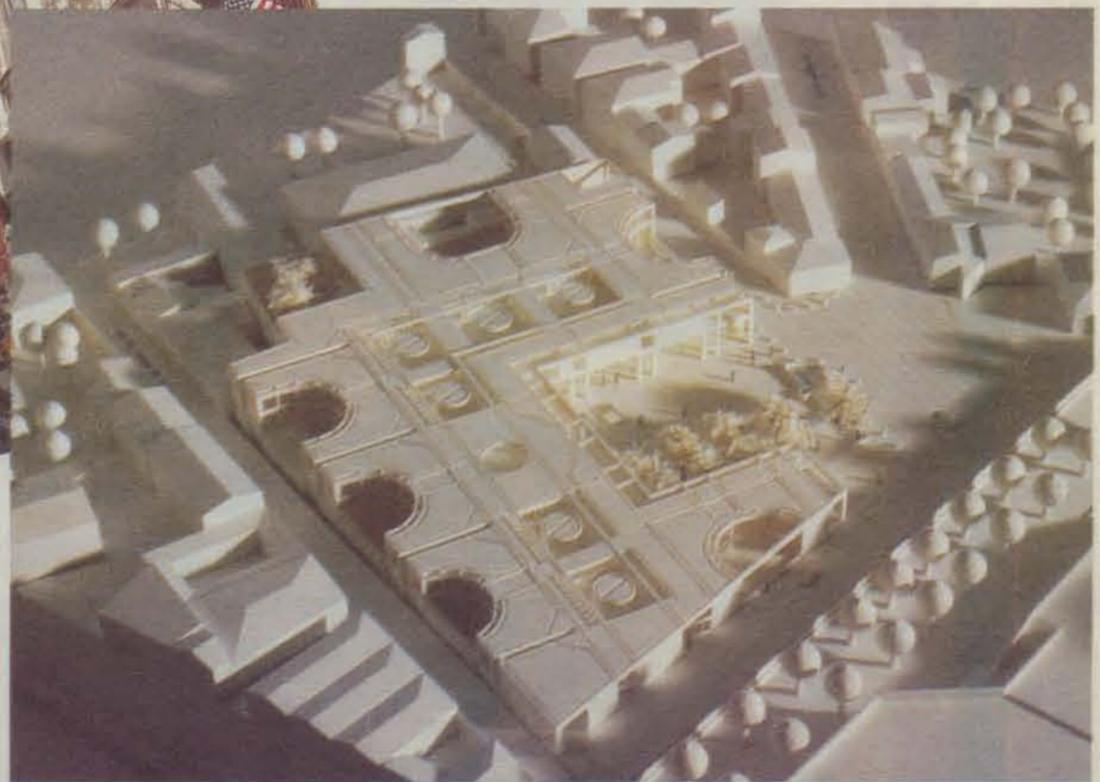
Place Jean Jaurès



Place Saint-Roch



Rue de l'Aiguillerie



La future cité judiciaire près du Peyrou (projet de Bernard Kohn)